



**INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE ET DE
PARTENARIAT**

AZERBAÏDJAN

**DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS
2007-2013**

Table des matières:

SYNTHÈSE	3
1. OBJECTIFS DE LA COOPERATION UE/CE AVEC L'AZERBAÏDJAN...	4
1.1. OBJECTIFS GENERAUX DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'UE	4
1.2. OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA COOPERATION UE/CE AVEC L'AZERBAÏDJAN.....	4
2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME POLITIQUE DE L'AZERBAÏDJAN	6
2.1. ASPECTS GENERAUX.....	6
2.2. POLITIQUE INTERIEURE	6
2.3 COOPERATION POUR LE REGLEMENT PACIFIQUE DU CONFLIT DANS LE HAUT-KARABAKH	7
2.4. POLITIQUE EXTERIEURE	8
3. LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE	9
3.1 ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE	9
3.2 ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE LA STRUCTURE DES ECHANGES.....	12
3.3 ANALYSE DES DEVELOPPEMENTS SOCIAUX	14
3.4 ANALYSE DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE.....	16
4. VUE D'ENSEMBLE DE L'ASSISTANCE PASSÉE ET ACTUELLE DE LA CE	17
4.1. L'ASSISTANCE DE LA CE A L'AZERBAÏDJAN 1991-2005	17
4.2. ENSEIGNEMENTS TIRÉS POUR LE NOUVEAU CYCLE DE PROGRAMMATION.	18
4.3. COMPLEMENTARITE ET COORDINATION AVEC D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS	19
4.4. COHERENCE DE LA POLITIQUE DE COOPERATION DE LA CE AVEC D'AUTRES POLITIQUES ESSENTIELLES DE L'UE («PANOPLIE DE MESURES»)	21
5. STRATÉGIE DE RÉPONSE COMMUNAUTAIRE	21
5.1. OBJECTIF PRINCIPAL.....	21
5.3. DISPOSITIFS ET MOYENS.....	25
Annexe 1	31
Liste des abréviations et acronymes	31
ANNEXE 2	33
L'AZERBAÏDJAN EN UN COUP D'OEIL	33
ANNEXE 3	36
AZERBAÏDJAN - PROFIL ENVIRONNEMENTAL DU PAYS	36
ANNEXE 4	42
PRIORITES D'AUTRES BAILLEURS DE FONDS, Y COMPRIS LES ÉTATS MEMBRES	42
ANNEXE 5	45
«PANOPLIE DE MESURES»: CONSIDÉRATIONS DANS LE CONTEXTE DE L'AZERBAÏDJAN (DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS – DSP)	45

SYNTHÈSE

Le présent document de stratégie par pays (DSP) pour l'Azerbaïdjan couvre la période 2007-2013. Au cours de cette période, l'assistance à l'Azerbaïdjan sera essentiellement octroyée dans le cadre du nouvel Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) établi pour promouvoir le développement d'une région de prospérité et de bon voisinage entre l'Union européenne et les pays partenaires relevant de la Politique européenne de voisinage (PEV)¹.

Au cours de ces dernières années, l'Azerbaïdjan a lentement (bien que pas toujours de manière cohérente) poursuivi une stratégie de réforme «évolutive» pour développer la démocratie et une économie de marché dans le pays et rapprocher l'Azerbaïdjan de l'UE. Toutefois, beaucoup reste à faire dans les années à venir.

Le principal objectif de la coopération entre l'UE et l'Azerbaïdjan consiste à développer une relation de plus en plus étroite, dépassant les niveaux antérieurs de coopération pour aller vers une intégration économique progressive et une coopération politique plus approfondie, essentiellement dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération et, plus récemment, dans celui de la Politique européenne de voisinage.

L'assistance communautaire au cours de la période couverte par cette stratégie visera donc à supporter l'agenda de réforme de l'Azerbaïdjan sur la base des objectifs politiques définis au sein de l'accord de partenariat et de coopération (APC) entré en vigueur en juin 1999 et le plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan du 14 novembre 2006.

Le programme indicatif national (PIN) pour 2007-2010 traduit cela par le soutien à trois domaines prioritaires:

- 1) Le développement démocratique et la bonne gouvernance
- 2) La réforme socio-économique (avec l'accent sur l'approximation réglementaire de *l'acquis* européen), la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités administratives
- 3) Le soutien des réformes législatives et économiques dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'environnement.

Ce nouveau document de stratégie par pays pour l'Azerbaïdjan a été développé en étroite concertation avec les autorités azéries et reflète complètement les priorités nationales. Les États membres, d'autres bailleurs de fonds et des organisations de la société civile ont été consultés au cours de la rédaction.

¹ Règlement n° 1638/2006 du 26 octobre 2006.

1. OBJECTIFS DE LA COOPERATION UE/CE AVEC L'AZERBAÏDJAN

1.1. Objectifs généraux de la politique extérieure de l'UE

L'UE promeut ses valeurs et ses intérêts en agissant en tant qu'acteur économique et politique global, au moyen de divers instruments, qui vont de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), à l'assistance et le commerce et à la dimension extérieure des politiques internes de l'UE.

En particulier, l'UE s'efforce de promouvoir à l'échelle mondiale la prospérité, la solidarité, la sécurité et le développement durable.

La politique de développement de l'UE, telle qu'elle s'exprime dans le consensus européen sur le Développement, est mue par l'objectif premier de réduction de la pauvreté avec les objectifs supplémentaires visant à promouvoir la bonne gouvernance et le respect accru aux droits de l'homme en se proposant d'assurer la stabilité et la sécurité des pays dans le contexte régional. Dans le même temps, elle met l'accent sur le besoin d'une approche différenciée selon le contexte et les besoins particuliers de chacun des États. Ces objectifs s'appliquent également à l'Azerbaïdjan et permettront d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il est de la plus haute importance pour l'UE de définir la bonne panoplie de mesures (*policy mix*). Cela signifie qu'à la lumière des objectifs stratégiques des relations extérieures de l'UE, la cohérence politique doit être assurée entre tous les instruments disponibles quand il s'agit de traiter avec l'Azerbaïdjan.

1.2. Objectifs stratégiques de la coopération UE/CE avec l'Azerbaïdjan

Les objectifs stratégiques spécifiques au pays, les objectifs régionaux et globaux pris dans leur ensemble modèlent l'approche de la coopération EU/CE avec l'Azerbaïdjan:

Un partenariat mutuellement avantageux promouvant la transition de l'Azerbaïdjan

Dans l'accord de partenariat et de coopération (APC), entré en vigueur le 1er juillet 1999, l'UE et l'Azerbaïdjan se sont engagés à établir un partenariat qui assure des relations étroites au plan politique et en matière d'échanges et d'investissement mutuellement bénéfiques de même qu'une coopération économique, sociale, financière, civile, scientifique, technologique et culturelle. Le partenariat est destiné, en particulier, à promouvoir la transition de l'Azerbaïdjan vers une démocratie et une économie de marché à part entière.

Application de la politique européenne de voisinage (PEV) et du plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan

La PEV, lancée dans le contexte de l'ensemble des négociations d'élargissement en 2004, a pour objectif de partager la stabilité, la sécurité et la prospérité européenne avec des pays voisins, y compris l'Azerbaïdjan, selon des modalités qui diffèrent d'une adhésion à l'UE. La PEV vise à prévenir l'apparition de nouvelles lignes de fracture en Europe en offrant aux pays voisins des liens plus étroits sur les plans politique, économique et culturel, ainsi qu'en matière de sécurité. Elle aborde également l'un des objectifs stratégiques de l'Union européenne inscrits dans la Stratégie européenne de sécurité de décembre 2003, en particulier celui visant à soutenir la sécurité dans le voisinage de l'UE. Les partenaires PEV souhaitent établir une coopération plus étroite avec l'UE, obtenir la possibilité de participer aux programmes européens et parvenir à une intégration économique plus profonde avec l'UE, tout en soutenant vigoureusement leurs propres réformes politiques et économiques. Dans le cas de l'Azerbaïdjan, des objectifs spécifiques sont établis dans le plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan qui a été conjointement approuvé le 14 novembre 2006.

Enjeux de sécurité

Dans la Stratégie européenne de sécurité du 12 décembre 2003, l'UE a reconnu qu'en qualité d'Union de 25 États regroupant plus de 450 millions d'habitants produisant un quart du produit intérieur brut (PIB) mondial, elle était inévitablement un acteur mondial.

L'une des implications politiques clés de la Stratégie européenne de sécurité est la nécessité pour l'UE de «promouvoir un cercle de pays bien gouvernés à l'est de l'Union européenne et sur le pourtour de la Méditerranée avec lesquels nous pouvons entretenir des relations étroites, fondées sur la coopération». De plus, la Stratégie reconnaît clairement l'importance que revêt la promotion d'un ordre international fondé sur un authentique multilatéralisme.

La Stratégie identifie également les enjeux que représente pour l'UE la garantie de la sécurité de l'approvisionnement énergétique. L'Azerbaïdjan a, en tant que producteur de pétrole et de gaz et pays de transit, un rôle essentiel à jouer en ce domaine, y compris l'ouverture de voies alternatives de transport pour les ressources énergétiques de la mer Caspienne et de l'Asie centrale vers l'Europe. L'UE a tant des intérêts commerciaux directs que des intérêts politiques à encourager la coopération régionale dans divers secteurs, y compris l'énergie et les transports.

Enfin, l'UE/CE vise aussi à stabiliser toute la région du Caucase du Sud en soutenant le règlement pacifique du conflit dans le Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Si un accord de paix venait à être conclu et effectivement appliqué au cours de la durée de vie du présent DSP, diverses hypothèses de base pourraient changer radicalement et, par conséquent, l'approche de la CE en matière d'assistance devrait être actualisée.

Objectifs de la politique de développement

La politique de développement de l'UE est mue par l'objectif prédominant de réduction de la pauvreté et vise en outre à promouvoir la bonne gouvernance et le respect des droits

de l'homme². En même temps, elle met l'accent sur la nécessité d'une approche différenciée en fonction des contextes et des besoins.

L'Azerbaïdjan était habituellement classé comme un pays en transition dans la liste des bénéficiaires d'aide du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Avec un revenu national brut (RNB) par habitant de US\$ 940 (2004, méthode Atlas)³ et tombant dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, il a été récemment (décembre 2005) repris dans la nouvelle liste unique des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD).

2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME POLITIQUE DE L'AZERBAÏDJAN

2.1. Aspects généraux

L'Azerbaïdjan poursuit une stratégie de réforme «évolutive» pour développer dans le pays la démocratie et une économie de marché et se rapprocher de l'UE. Cependant, beaucoup reste à faire à moyen terme et les efforts du pays pour progresser devront être plus soutenus et cohérents.

Les dirigeants azéris ont clairement déclaré le ferme engagement de leur pays d'utiliser le plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan, approuvé conjointement par l'Azerbaïdjan et l'UE le 14 novembre 2006 comme un outil essentiel pour promouvoir les objectifs de réforme. Sur cette base, les objectifs poursuivis actuellement par l'Azerbaïdjan peuvent être résumés de la manière suivante:

2.2. Politique intérieure

La consolidation de la démocratie, la protection des droits de l'homme et les libertés fondamentales: l'Azerbaïdjan s'est clairement engagé à renforcer la stabilité et l'efficacité d'institutions garantissant la démocratie, la protection des droits de l'homme, la liberté de la presse et les libertés fondamentales comme fondement d'une consolidation plus générale du principe de l'État de droit.

La consolidation de l'organe judiciaire: le gouvernement a déclaré son intention de mener davantage de réformes judiciaires et légales afin de garantir l'indépendance de l'organe judiciaire, renforcer sa capacité administrative et assurer l'impartialité et l'efficacité de l'action publique.

² Les principes clés de la politique de développement de l'UE sont établis dans une communication récente de la Commission au Conseil et au Parlement européen qui formera la base d'une déclaration commune des trois institutions.

³ Notez que le RNB ajusté au PPA (parité des pouvoirs d'achat) par habitant (méthode Atlas) est de US\$ 6 250 pour 2004. Notez aussi que ces chiffres ne reprennent pas l'économie informelle qui joue un rôle important en Azerbaïdjan.

La promotion d'une croissance économique équilibrée et la lutte contre la pauvreté: le gouvernement accorde beaucoup d'importance à la nécessité de développer davantage le secteur énergétique national et de consacrer une partie des revenus escomptés du pétrole et du gaz à assurer un développement socio-économique harmonieux, en soutenant le secteur non pétrolier de l'économie et le développement des régions hors de Bakou.

La lutte effective contre la criminalité et la corruption: le gouvernement a déclaré que la lutte contre la corruption était sa première des priorités. Le programme revendique un climat de marché concurrentiel qui réduit les privilèges particuliers et les chances de captation de l'État par de larges groupes financiers et industriels.

La réforme du secteur public: le gouvernement a déclaré son intention de promouvoir une réforme approfondie du secteur public, y compris tant une réforme administrative que les réformes réglementaires nécessaires pour améliorer la gouvernance publique.

Améliorer le climat de l'investissement: traiter le large éventail de questions affectant le climat d'investissement avec l'ambition de renforcer la confiance des investisseurs est un composant clé de l'approche du gouvernement pour permettre une croissance économique continue.

2.3 Coopération pour le règlement pacifique du conflit dans le Haut-Karabakh

La CE va poursuivre son fort engagement actuel à soutenir un règlement du conflit dans le Haut-Karabakh.

Cela implique, parmi d'autres activités, le soutien continu de la société civile, la promotion de valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme dans tout l'Azerbaïdjan.

Si le conflit du Haut-Karabakh est résolu dans le cadre du présent DSP, la CE fournira une assistance spécifique complémentaire pour aider à le consolider, y compris la reconstruction et la réhabilitation des zones du conflit, le retour dans les zones du conflit des Azéris déplacés à l'intérieur de leur propre pays et des réfugiés et l'élimination de l'accumulation excessive d'armes conventionnelles telles que les ALPC (armes légères et de petit calibre) et les débris de guerre explosifs, y compris les mines terrestres.

Au titre de l'instrument financier approprié, la CE pourrait également fournir un soutien à des initiatives visant l'instauration d'un climat de confiance dans la région du Caucase du Sud.

2.4. Politique extérieure

Rapprochement de l'UE: l'une des principales priorités du gouvernement azéri est d'approfondir ses relations avec l'UE et, afin de soutenir ces efforts, un comité intergouvernemental a été créé l'année dernière par décret présidentiel. L'Azerbaïdjan a l'intention de poursuivre sa politique d'intégration avec l'UE par la mise en vigueur de l'APC et du plan d'action PEV. Des relations renforcées dans le domaine de l'énergie entre l'UE et l'Azerbaïdjan joueront un rôle important dans ce contexte.

Coopération avec la Russie: l'Azerbaïdjan reconnaît que de bonnes relations bilatérales avec la Russie sont importantes et que la Russie est un voisin clé ayant de solides intérêts politiques, économiques et sociaux en Azerbaïdjan. La Russie reste aussi un acteur influent en ce qui concerne les conflits prolongés dans le Caucase du Sud, y compris celui avec l'Arménie dans le Haut-Karabakh. La coopération avec la Fédération de Russie dans le domaine de l'énergie est et restera dans un proche avenir un autre sujet important dans les relations à court terme entre ces deux pays. Finalement, on estime que 2 à 8 millions d'habitants de l'Azerbaïdjan vivent et travaillent dans la Fédération de Russie.

Coopération avec la Turquie: l'Azerbaïdjan, principalement pour des raisons historiques et culturelles, entretient des liens très étroits avec la Turquie, premier pays à avoir reconnu l'indépendance azérie en 1991. À court et moyen terme, l'état des relations entre l'Azerbaïdjan et la Turquie sera influencé par divers facteurs, parmi lesquels les espoirs européens de la Turquie et l'ouverture des pipelines Bakou-Tbilisi-Ceyhan et Bakou-Tbilisi-Erzurum.

Coopération avec l'Iran: la division du peuple azéri entre l'Iran et l'Azerbaïdjan a conduit, périodiquement, à des tensions entre les deux pays. Les deux groupes partagent la même langue et sont essentiellement des musulmans Chiïtes. La notion de la réunification azérie, ou «un Azerbaïdjan», qui était populaire dans les années 40 et qui a resurgi sous le leadership de l'Azerbaïdjan soviétique de Heydar Alev, a été à nouveau présentée après l'indépendance par le gouvernement du front populaire. Cette idéologie était suffisamment puissante pour empoisonner les relations Iran-Azerbaïdjan. L'Iran continue de surveiller avec attention le sentiment nationaliste dans sa province azérie. L'Azerbaïdjan prétend avoir maîtrisé la question de l'importation du fondamentalisme islamique d'Iran.

Rôle régional: de bonnes relations avec la Géorgie sont également importantes pour l'accès de l'Azerbaïdjan aux marchés internationaux (principalement le pétrole et le gaz). L'approfondissement et l'intensification accrues de la coopération régionale dans le Caucase du Sud sont entravés par le conflit au Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan est clairement engagé pour jouer un rôle constructif dans la région élargie, y compris en coopérant dans le cadre GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie) au sein de l'organisation de la coopération économique de la mer Noire (CEMN), de la Communauté d'États Indépendants (CEI), de l'OSCE, du conseil de l'Europe et de l'organisation de la conférence islamique (OCI). L'Azerbaïdjan est également membre des Nations unies, du

Fond monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Promouvoir le commerce: les questions de politique commerciale forment un volet important de la stratégie économique du gouvernement. La structure particulière des exportations du pays (les produits pétroliers et chimiques représentent 94 % des exportations azéries vers l'UE) fait qu'il importe que l'Azerbaïdjan diversifie son économie et d'améliorer ses règlements commerciaux et ses pratiques administratives. À cet égard, la lenteur des progrès d'adhésion à l'OMC, malgré le fait qu'il s'agisse d'une priorité pour le gouvernement, est une source de préoccupation.

Adhésion à l'OTAN: l'Azerbaïdjan n'a pas commencé à négocier un plan d'action pour l'adhésion, qui serait essentiel pour adhérer à l'OTAN, mais les dirigeants ont des ambitions sur ce point. L'Azerbaïdjan a rejoint le processus de partenariat pour la paix de l'OTAN en 1994 et est déterminé à étendre sa coopération avec l'Alliance par l'établissement des initiatives de Prague (plan d'action du Partenariat contre le terrorisme et plan d'action individuel pour le Partenariat) et à contribuer à accroître la sécurité et la stabilité de toute la zone euro-atlantique.

3. LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE⁴

3.1 Analyse de la situation politique

Aspects généraux

La situation politique et la sécurité de l'Azerbaïdjan sont lourdement influencées par sa position géographique, aux confins de la Fédération de Russie et de l'Iran, par des ressources énergétiques disponibles importantes et par le conflit prolongé avec l'Arménie dans le Haut-Karabakh.

Bien des futurs progrès d'ensemble de l'Azerbaïdjan dépendront du règlement satisfaisant de ce conflit prolongé qui, jusqu'à présent, a entravé le développement intérieur du pays dans les domaines sociaux, institutionnels, politiques et économiques et limité l'engagement du pays dans des activités de coopération régionale.

Situation intérieure

Les dernières élections parlementaires, tenues le 6 novembre 2005, ont remarquablement renforcé le maintien au pouvoir du Président Ilham Alev. Les élections ont été durement critiquées par la plupart des observateurs internationaux (OSCE/BIDDH, Conseil de l'Europe, Parlement européen et Assemblée parlementaire de l'OTAN), qui ont indiqué que malgré quelques améliorations par rapport au passé, un nombre de mesures devaient

⁴ Voir Annexe 3 pour une description détaillée de la situation environnementale en Azerbaïdjan (Profil environnemental du pays).

encore être prises pour satisfaire les engagements internationaux de l'Azerbaïdjan vis-à-vis des réformes politiques et institutionnelles.

Même avant les élections, les purges qui se sont produites en octobre 2005, même si elles étaient censées s'attaquer au grave problème de la corruption dans les cercles gouvernementaux, ont renforcé le contrôle du Président Alev sur l'administration publique; il est difficile d'imaginer qu'il puisse ne pas être réélu lors du scrutin présidentiel de 2008, compte tenu également du fait que l'opposition a échoué jusqu'ici à se présenter comme une alternative crédible et reste faible et divisée.

Le processus de réforme dans la sphère politique et institutionnelle s'est poursuivi très lentement et pas toujours de manière cohérente; la répartition des pouvoirs est toujours fortement partielle vis-à-vis du Président de la République et ni le Parlement, ni le pouvoir judiciaire n'apparaissent suffisamment forts pour contrebalancer la prédominance du pouvoir exécutif. Ce système institutionnel semble bien correspondre à un pays qui, depuis son indépendance, a toujours eu des régimes légèrement autoritaires basés sur un mélange complexe d'allégeance politique, de solidarité de clan et d'intérêts économiques. Des progrès supplémentaires vers la démocratisation du pays et une meilleure protection des droits de l'homme, des libertés fondamentales (y compris la liberté de réunion) et de l'indépendance des médias, y compris la presse écrite, la radio, la télévision et Internet, de même que le développement supplémentaire de la société civile apparaissent absolument indispensables pour assurer un développement véritablement pluraliste et démocratique du pays. À ces fins, l'Azerbaïdjan devra, parallèlement à l'instauration de l'APC et du plan d'action PEV, poursuivre sa coopération avec les organisations internationales comme le Conseil de l'Europe et l'OSCE pour remplir les obligations internationales auxquelles il a souscrit en rejoignant ces organismes.

Le gouvernement azéri, les institutions d'État et les partis politiques devront bientôt faire face au défi de gérer l'énorme entrée attendue de revenus de la production de pétrole et de gaz et les redistribuer au bénéfice de la modernisation générale du pays. Une révision majeure de l'administration publique, approchant le combat contre la corruption et mettant un accent plus important sur la gestion transparente et responsable de ces ressources financières sera la clé pour assurer le développement continu et durable de l'Azerbaïdjan.

La justice, la sécurité et les questions de liberté nécessiteront également une attention spéciale. La situation des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) reste problématique. Selon le HCR, il y a environ 1 million de réfugiés et de PDI dans la région du Caucase du Sud (quelques 580 000 PDI rien qu'en Azerbaïdjan). L'Azerbaïdjan partage des frontières avec sept pays, d'une longueur totale de 3371 km, y compris 713 km de côtes. La modernisation du Service national des frontières est une priorité urgente visant à s'opposer au trafic de drogue, au trafic d'êtres humains et à la migration illégale, essentiellement en provenance de l'Afghanistan, de l'Iran, de l'Iraq et du Pakistan.

L'Azerbaïdjan est la seule république musulmane de l'ancienne Union soviétique dans lequel domine le courant chiite de l'islam. Les Chiites forment la majorité des territoires (oblast) méridionaux bordant l'Iran, dans le centre de l'Azerbaïdjan et à Bakou. Les Sunnites prédominent dans le nord et l'ouest de l'Azerbaïdjan. Une autre caractéristique intéressante de l'Azerbaïdjan est que le conseil spirituel des musulmans du Caucase, dirigé par le Cheikh Ul' Islam Pashe-zade, exerce une influence tant sur les Chiites que sur les Sunnites. Traditionnellement, le chef de ce conseil spirituel est un Chiite et son adjoint un Sunnite. Il est intéressant de noter que, à la différence de la plupart des pays musulmans, les Chiites et les Sunnites prient souvent dans la même mosquée. L'Azerbaïdjan est parvenu jusqu'à présent à maintenir le fondamentalisme islamique à distance, principalement grâce à l'orientation séculaire traditionnelle de l'État (sur le modèle turc d'Atatürk et en se rapprochant de l'héritage soviétique). Si la classe dirigeante azérie ne parvenait pas à instaurer les nécessaires réformes socio-économiques, en particulier celles destinées à combattre la pauvreté encore largement répandue, le radicalisme islamique pourrait devenir un danger plus réel, mais seulement à moyen et long terme.

Situation extérieure

Depuis l'indépendance, la politique étrangère azérie a suivi une approche multivectorielle et équilibrée dans ses relations avec l'UE, la Turquie, l'Iran et autres voisins de la mer Caspienne, la Fédération de Russie et les États-Unis.

Le programme azéri en matière de politique étrangère est dominé par le conflit en cours avec l'Arménie dans le Haut-Karabakh. On s'attendait à ce que les dernières rencontres entre le Président Alev et son homologue arménien Kocharian, qui eut lieu à Rambouillet, près de Paris, en février et à Bucarest au début juin 2006, permettent de dénouer la situation. Aucun accord n'a été conclu à ces occasions, ce qui a provoqué une certaine déception au sein de la communauté internationale, laquelle a estimé que les deux pays auraient pu tirer davantage parti d'une année sans élections. Cependant, les discussions entre les deux parties se poursuivent à différents niveaux.

La **Fédération de Russie** joue un rôle essentiel dans la politique étrangère azérie et, plus largement, dans le Caucase du Sud, y compris dans les différends régionaux tels que la démarcation de la Caspienne et le conflit du Haut-Karabakh. De plus, environ un quart des nationaux azéris travaillent et vivent en Russie et le gaz russe est toujours nécessaire, notamment pour le chauffage et la consommation domestique. Garder de solides relations avec la Russie reste donc un impératif de la politique étrangère de l'Azerbaïdjan.

L'Azerbaïdjan a également développé de fortes relations avec les **États-Unis**. La récente visite du Président Ilham Alev aux USA (fin avril 2006) peut être considérée comme une confirmation de l'importance croissante de l'Azerbaïdjan pour Washington en tant qu'allié stratégique dans la région, tant comme producteur énergétique (ou pays de transit) que pour sa proximité avec l'Iran.

Les relations entre l’Azerbaïdjan et l’**Union européenne** et ses États membres sont également une partie importante des relations extérieures azéries, compte tenu de l’intention explicite de Bakou de poursuivre une politique «*d’intégration dans les structures euro-atlantiques*». L’implication de l’Azerbaïdjan dans la politique de voisinage de l’UE (juin 2004) a été saluée avec enthousiasme par les Azéris comme une première reconnaissance des progrès accomplis par le pays depuis son indépendance.

De bonnes relations de voisinage continuent de marquer l’interaction de l’Azerbaïdjan avec la **Géorgie**, dont le territoire est devenu plus important aux yeux de Bakou pour la fourniture aux marchés occidentaux de pétrole – et, dans un proche avenir, de gaz –, la même chose valant pour la **Turquie**. Dans ce cas, toutefois, le transit d’hydrocarbures doit être considéré dans le cadre plus large de bonnes relations traditionnelles, développées sur la base de la «fraternité turque» commune.

Il sera également important, dans les années à venir, de surveiller les développements dans le domaine de l’énergie des relations avec des voisins comme le **Kazakhstan** qui pourrait (de même que, sans doute, dans une perspective plus lointaine, le **Turkménistan**), répondre à l’offre de Bakou d’utiliser son infrastructure pour fournir du pétrole et du gaz à l’Europe et aux États-Unis.

Finalement, le gouvernement azéri tente de maintenir de bonnes relations avec l’**Iran**, malgré les tensions provoquées périodiquement sur la scène mondiale par les dirigeants de Téhéran. La présence de plusieurs millions d’Azéris ethniques en Iran, les peurs récurrentes des infiltrations du sud par des fondamentalistes islamiques, la coopération dans le domaine de l’énergie et la nécessité du soutien iranien dans le conflit du Haut-Karabakh rendent essentiel pour l’Azerbaïdjan de rechercher un *modus vivendi* pragmatique avec l’Iran. C’est une stratégie qui, dans les circonstances actuelles, sera probablement poursuivie par la politique étrangère azérie.

Perspectives

La poussée économique attendue en raison de la production et le transit d’hydrocarbures, avec l’éventuel règlement du conflit avec l’Arménie dans le Haut-Karabakh, peuvent offrir dans les prochaines années une occasion unique à l’Azerbaïdjan de s’attaquer à ses problèmes actuels et de jeter les fondations en vue de son développement favorable dans une large gamme de secteurs. Atteindre cet objectif exigera un travail ardu, la construction d’un consensus et une mise en œuvre soutenue de réformes avec l’assistance de l’UE et, le cas échéant, d’autres bailleurs de fonds.

3.2 Analyse de la situation économique et de la structure des échanges

L’économie azérie a considérablement décliné après l’indépendance et, de 1990 à 1995, le PIB du pays a diminué de près de 60 pourcent. La production économique a commencé à s’améliorer au milieu des années 90, principalement grâce à l’intérêt renouvelé des

entreprises étrangères pour l'exploitation de ses réserves gazières et pétrolières et la signature ultérieure de divers accords sur le partage de la production (PSA). La production pétrolière, sous le couvert du premier de ces PSA, avec le consortium Azerbaijan International Operating Company, a débuté en novembre 1997, déclenchant un redressement économique général qui, a cependant été freiné, entre autres, par l'absence de réformes radicales, le retard de l'administration publique et une corruption largement répandue.

Le PIB azéri a enregistré de très forts taux de croissance ces dernières années, principalement grâce à l'impact positif du pétrole et du gaz sur l'économie domestique: environ 10 % sur une base annuelle au cours de la période 2000-2004, 24 % en 2005 et même davantage est estimé pour 2006. Le secteur pétrolier et gazier, comptant pour environ 42 % du PIB, a été l'agent clé de l'accélération de ces dernières années. Au cours de la même période, le taux de la dette publique par rapport au PIB a été ramené de 20,1 % en 2002-03 à environ 17 % en 2004. Le PIB par habitant (en USD courants) devrait atteindre 1 902 USD en 2006 (estimation du FMI) contre 759 USD seulement en 2002. Enfin, lorsqu'on examine la situation de l'économie azérie, il faut également souligner le rôle important des envois de fonds de la part des Azéris émigrés. Comme indiqué au paragraphe 2.4, on estime que quelque 2 millions de citoyens Azéris résident et travaillent à l'étranger, principalement dans la Fédération de Russie.

La situation macroéconomique de l'Azerbaïdjan apparaît sans aucun doute positif, au moins à le court et moyen terme. Le principal défi pour le gouvernement azéri sera de rendre cette tendance durable, en particulier par le biais d'une diversification économique, par le développement du secteur non pétrolier et l'amélioration des conditions socio-économiques dans les régions les plus pauvres du pays. Venir à bout de ces problèmes avec succès contribuera de manière décisive à l'éradication de la pauvreté (quelque 40 pourcent de la population vit encore sous le seuil officiel de la pauvreté⁵); le gouvernement va devoir accélérer ses réformes sociales et économiques, dès lors que l'on estime que l'extraction de pétrole pourrait commencer à décroître en 2010 et se tarir (ou revenir à des niveaux modestes de production) vers 2025. Cela pourra être partiellement compensé par l'exploitation de la situation géographique de l'Azerbaïdjan et de l'infrastructure de transit du pétrole et du gaz, spécialement de l'Asie centrale vers les marchés occidentaux mais, dans ce cas également, des investissements de taille, un engagement politique et des réformes seront nécessaires si le chemin de la croissance économique de l'Azerbaïdjan doit être durable. Un pas positif vers la gestion efficace et transparente de l'Azerbaïdjan des ressources en hydrocarbures est la participation du pays dans l'Initiative pour la Transparence de l'Industrie Extractive (EITI).⁶ L'Azerbaïdjan est

⁵ Dans le premier programme national de réduction de la pauvreté et de développement économique, le seuil de pauvreté absolu est établi à 120 000 Manat azéris (anciens) par personne et par mois, équivalent à environ 26 USD ou 20,27 EUR aux taux de change actuels.

⁶ L'Initiative pour la Transparence de l'industrie Extractive fut annoncée par le Premier Ministre du Royaume Uni Tony Blair lors du Sommet Mondiale sur le Développement Soutenable à Johannesburg, en septembre 2002. Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence des paiements effectués par les compagnies aux gouvernements et aux instances liées aux gouvernements, ainsi que la transparence sur les revenus de la part des gouvernements. Ceci pourra aider à faire en sorte que les ressources naturelles et les revenus qu'elles engendrent soient bien gérées. L'Initiative est soutenue par une coalition forte et

le premier pays à avoir produit des rapports sur la mise en œuvre de l'Initiative et joue un rôle important en encourageant d'autres pays à participer au processus.

Un autre défi que l'Azerbaïdjan doit aborder est la sérieuse déprédation environnementale héritée de la période soviétique, quand le pays était un point central de l'industrie chimique et d'extraction au sein de toute la Fédération. La péninsule d'Absheron, où se trouve Bakou, est souvent considérée comme l'un des zones les plus polluées du monde; la déforestation, l'érosion des terres agricoles, la pollution de la mer Caspienne et des eaux intérieures et une pauvre gestion des déchets sont les menaces environnementales les plus importantes auxquelles il faut s'atteler d'urgence.

Le climat d'investissement, spécialement dans le secteur non pétrolier, doit encore être amélioré, étant actuellement régi par des lois et des réglementations peu claires et une application des lois irrégulière ou arbitraire. Principalement de par les afflux de capitaux dans le secteur des hydrocarbures, l'investissement étranger direct (IED) en Azerbaïdjan est estimé à environ US\$ 433 par habitant, comparé aux estimations habituelles de l'ordre de US\$ 2000-4000 par habitant dans les nouveaux États membres de l'UE en Europe centrale.

L'UE élargie reste le plus important partenaire commercial de l'Azerbaïdjan, comptant pour 46,2 % de son commerce extérieur en 2004. Cependant, la structure commerciale de l'Azerbaïdjan est déséquilibrée. Les hydrocarbures et les produits chimiques comptent pour environ 94 % des exportations azéries vers l'UE, alors que la part d'autres produits reste pratiquement négligeable. La diversification des exportations est cruciale si celles-ci doivent devenir une source durable de la croissance économique future en Azerbaïdjan. Cela protégera également mieux l'économie azérie contre les chocs extérieurs causés par des mouvements des marchés énergétiques internationaux.

Depuis la mi-2006, l'Azerbaïdjan est en cours d'adhésion à l'OMC ce qui prendra probablement encore un certain temps. Le gouvernement azéri devrait poursuivre son adhésion à l'OMC de façon plus vigoureuse.

3.3 Analyse des développements sociaux

L'Azerbaïdjan est classé 101ème dans le Rapport sur le Développement humain de 2005, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,729. Il se situe dans la catégorie du *Développement Humain Moyen*, dernier parmi les pays de l'Europe de l'Est et du Caucase du Sud.

variée de l'industrie, de gouvernements, de bailleurs de fonds, d'institutions financières internationales, d'investisseurs institutionnels et d'ONG. Le Nigeria, l'Azerbaïdjan et le Ghana sont les trois premiers pays à avoir adopté les principes de l'Initiative et ses actions. Vingt-deux pays se sont engagés à mettre en œuvre l'Initiative.

L'Azerbaïdjan a fait quelques progrès en réduisant le revenu de pauvreté mais le problème est toujours d'actualité. L'incidence de la pauvreté a chuté de 46,7 % en 2002 à 44,7 % en 2003 et l'analyse des données se rapportant à 2004 et à 2005 semble suggérer que la réduction s'est poursuivie au cours de ces années. Cependant, malgré cette amélioration relative, le pourcentage général de la population azérie vivant dans la pauvreté est encore supérieur à 40 %. Ces données indiquent que, malgré une croissance constante supérieure à 10 % du PIB azéri ces dernières années, la pauvreté ne décroît pas aussi rapidement qu'espéré, signalant des inégalités croissantes parmi la population azérie. De plus, il y a de fortes disparités de revenu parmi les régions. Le niveau de revenu à Bakou est 30 pourcent supérieur à celui de la région de Nakhichevan, qui a le plus bas revenu, même si dans la capitale se trouve le plus haut pourcentage de personnes vivant en pauvreté extrême, ce qui, probablement, reflète la difficulté d'absorber les migrations internes.

La faible réduction de la pauvreté est associée à la même faible croissance de l'emploi officiel: selon le comité d'État des statistiques, les personnes ayant un emploi se montaient à 3 613 000 en 1995 et à 3 764 200 en 2004, une augmentation de 151 200, comparé à une croissance générale de la population au cours de la même période de quelque 600 000. Par conséquent, le taux d'emploi par rapport à la population azérie n'était que de 48 % en 2004, inférieur même à celui existant lors des «économies en transition» (53,5 % en 2003). Toutefois, seulement 1,46 % de la population économiquement active de l'Azerbaïdjan était officiellement au chômage en 2004; l'économie informelle de taille peut aider à expliquer l'écart important entre le nombre relativement petit des travailleurs officiellement employés et le chiffre quasiment négligeable du chômage officiel. Dernièrement, le marché du travail reflétait également la distorsion entre les secteurs pétrolier et non pétrolier de l'économie: seulement 2 % de la force de travail officiellement employée l'est dans le secteur pétrolier. Ce dernier point est probablement le plus important: la faible capacité d'emploi du secteur énergétique, spécialement au-delà de la phase d'investissement, est particulièrement problématique en termes socio-économiques. En l'absence d'une économie diversifiée qui pourrait absorber le surplus de la capacité d'emploi, d'énormes transferts et avantages sociaux devront être établis dans le réseau de la sécurité sociale afin de stopper l'accroissement de l'écart de la pauvreté d'une part et, d'autre part, de maintenir la consommation privée à des niveaux acceptables.

Une stratégie nationale pour l'emploi a été signée par le Président en 2005 pour la période 2006-2013 et comprend un plan d'action national pour l'emploi, développé en coopération avec l'OIT et centré, en particulier, sur l'éducation et la formation professionnelles, le développement de petites et moyennes entreprises (PME) et la protection sociale.

La population de l'Azerbaïdjan a cru constamment depuis l'indépendance, de 7 200 000 en 1991 à 8 350 000 habitants en 2005, malgré une forte réduction du taux de natalité au cours de la même période (26,6 naissances pour 1 000 en 1991, 16,1 en 2004); l'espérance de vie était de 69,6 pour la population masculine en 2004 (66,3 en 1991) et de 75,2 pour la population féminine (74,8 en 1991).

La mortalité maternelle qui était très basse à l'époque soviétique (10,5 pour 100 000 nés vivants en 1991), a culminé au milieu des années 90 (44,1 en 1996) mais a décliné à nouveau graduellement (34 en 2004) et se situe à environ sept fois la moyenne de l'UE (5/100 000). L'accès aux équipements essentiels de santé, spécialement pour la population la plus pauvre, reste un sujet de préoccupation.

Le pays fait face à une menace de malaria, en règle générale de la forme bénigne *vivax*. Des cas sporadiques ont même été rapportés dans les quartiers de Bakou. La diphtérie règne de manière prédominante dans les villes mais s'accroît aussi dans les zones rurales. Des pénuries de vaccins, d'antibiotiques et d'antitoxines diphtériques contribuent à l'extension de cette maladie. L'hépatite B est considérée comme étant endémique en Azerbaïdjan avec entre 4 % et 7 % de la population atteinte. La tuberculose constitue également un sérieux problème. La fréquence des maladies transmissibles s'accroît. Néanmoins, comme dans les autres régions du Caucase du Sud, l'espérance de vie est relativement élevée. L'accès à l'eau potable pose un défi à la santé, tant dans les zones rurales, particulièrement auprès des personnes déplacées par le conflit du Haut-Karabakh, que dans les régions côtières de la mer Caspienne suite à la pollution liée à l'extraction du pétrole. Le VIH/SIDA est présent en Azerbaïdjan, toutefois pas à un niveau alarmant. De par sa position géographique, sur les routes migratoires des oiseaux sauvages, l'Azerbaïdjan doit rester vigilant quant à des possibles foyers de la grippe aviaire, après le foyer de février-mars 2006 qui a causé la mort d'environ 10 personnes.

Alors que le système éducatif de l'Azerbaïdjan hérité des Soviétiques continue avec de bons résultats sur les indicateurs d'alphabétisation et d'inclusion, avec un taux d'alphabétisation adulte de 99 % (2004) et un taux net d'inscription scolaire primaire de 96,8 % (2004), ces chiffres cachent un déséquilibre croissant d'accès à l'éducation, une réduction de la qualité, la corruption ainsi qu'une faible efficacité d'utilisation des ressources.

3.4 Analyse de la situation environnementale⁷

L'Azerbaïdjan fait face à des défis majeurs en termes de promotion de la protection environnementale. Sont particulièrement visés la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, la protection de la nature, la pollution côtière et maritime et l'occupation des sols (en particulier la désertification). De plus, les compétences institutionnelles et administratives nécessitent des renforcements, en particulier pour ce qui concerne l'exécution et la mise en vigueur. La société civile a également besoin de soutien afin d'être un partenaire fiable pour le gouvernement dans le développement et l'exécution de la politique environnementale.

⁷ Une description plus détaillée de la situation environnementale en Azerbaïdjan se trouve dans le Profil environnemental du pays joint à ce DSP (Annexe 3)

4. VUE D'ENSEMBLE DE L'ASSISTANCE PASSÉE ET ACTUELLE DE LA CE

4.1. L'assistance de la CE à l'Azerbaïdjan 1991-2005

La Communauté européenne a fourni, depuis 1991, une assistance à l'Azerbaïdjan pour un total de près de 400 millions €. Celle-ci comprend l'assistance dans le cadre du programme Tacis (y compris ses composantes nationales et régionales), du programme d'assistance exceptionnelle Tacis, du programme de sécurité alimentaire, des activités de réhabilitation d'après-guerre, du soutien sous des lignes budgétaires thématiques telle que l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) et l'assistance humanitaire fournie par l'Office humanitaire de la Communauté européenne.

Selon le **document de stratégie par pays** (DSP) 2002-2006, l'assistance Tacis a ciblé deux secteurs prioritaires: i) soutien de la réforme institutionnelle, juridique et administrative et ii) soutien au secteur privé et assistance au développement économique. Au cours des quatre premières années couvertes par le DSP (2002-2005) 40,7 % des ressources disponibles ont été allouées à la première priorité et 36,5 % à la seconde. Le solde de 22,8 % a été alloué aux «Programmes de microprojets», y compris les programmes de soutien à la société civile (Programme de partenariat pour le renforcement des institutions), d'encadrement politique, de statistiques, de douanes, de formation des dirigeants et de mobilité transeuropéenne pour l'enseignement supérieur (Tempus). Le programme Tempus a fourni un soutien considérable à la modernisation et à la réforme du système d'éducation supérieure en Azerbaïdjan. Depuis 1996, Tempus a fondé 14 projets de coopération avec des institutions européennes d'enseignement supérieur dans les domaines de la programmation de l'enseignement, de la gestion universitaire et de la réforme structurelle.

La coopération régionale a abordé, en particulier, des questions relatives à la coopération plus rapprochée interétatique sur les transports et l'énergie, principalement par les programmes TRACECA et INOGATE. L'Azerbaïdjan a joué un rôle actif dans le travail du groupe de haut niveau sur l'extension des couloirs de transport trans-européen vers les pays et régions voisins ainsi qu'aux conférences européennes ministérielles du bassin mer Noire-mer Caspienne sur les transports et l'énergie en novembre 2004 à Bakou et dans les groupes de travail de suivi. Les priorités justice et affaires intérieures ont inclus la gestion de l'intégration des frontières, le combat contre le crime organisé et le terrorisme international, l'amélioration de la migration et la gestion d'asile.

La CE fournit également un soutien pour aider l'Azerbaïdjan à aborder le problème des mines antipersonnel terrestres (MAP). Près de 3,7 millions € ont été alloués, visant la **destruction des mines antipersonnel terrestres** et des campagnes de sensibilisation en Azerbaïdjan.

La CE contribue également annuellement au Centre pour la science et la technologie en Ukraine (CSTU), qui est une organisation inter gouvernementale fondée par un nombre de pays donateurs dédiés à la non-prolifération des technologies et de l'expérience se rapportant aux armes de destruction massive. L'Azerbaïdjan est devenu le quatrième bénéficiaire après l'Ukraine, l'Ouzbékistan et la Géorgie quand le conseil d'administration a approuvé sa demande d'adhésion en décembre 2002. Depuis 1994, le CSTU a soutenu environ 945 projets et 13 600 scientifiques.

4.2. Enseignements tirés pour le nouveau cycle de programmation

La Commission a lancé une évaluation du programme Tacis dans son ensemble à la fin de 2004.

Les principales recommandations sont les suivantes:

- Pertinence accrue au contexte des pays associés
- Se diriger vers une approche par programme
- Diversifier l'approche par programme pour améliorer la réponse aux besoins individuels du pays
- Améliorer l'efficacité et la viabilité de l'intervention sectorielle
- Améliorer les outils d'assurance de qualité du projet/programme.

La Commission a discuté le rapport avec les États membres au cours de la dernière réunion Tacis en juin 2006. Un document de '*propositions contradictoires*' a été préparé et sera rediscuté d'ici un an pour examiner les progrès réalisés.

Une évaluation de la stratégie par pays pour l'Azerbaïdjan a également été conclue en 2003. Les principales recommandations ont été intégrées dans l'actuel Programme indicatif national 2004-2006 mais elles sont également d'actualité pour ce nouvel exercice de programmation.

L'évaluation suggère qu'en général la **pertinence** de l'assistance Tacis a été élevée et a répondu aux besoins. Cependant, spécialement au cours des premières années, le programme était régi par une approche de haut en bas. C'était partiellement la conséquence de la nécessité du renforcement des institutions dans les pays en transition et partiellement dû au sens insuffisant de la maîtrise de leur développement de la part des autorités nationales. Dans le cas spécifique de l'Azerbaïdjan ce problème est apparu moins sérieux que dans d'autres pays Tacis. De plus, les Programmes indicatifs nationaux (PIN) tendaient à être trop détaillés ce qui signifie qu'ils n'étaient pas assez flexibles au niveau de l'identification du projet pour répondre aux besoins en mutation.

La CE va se concentrer sur ce nouvel exercice de programmation en définissant des priorités stratégiques et des objectifs plutôt que des activités spécifiques ou des mécanismes de soutien. Les autorités nationales sont engagées dans ce processus dès le début et ont démontré un niveau plus élevé d'engagement et de maîtrise comme étant le résultat du cadre politique plus clair fourni par la PEV. Le plan d'action UE-Azerbaïdjan adopté le novembre 2006 va dans ce sens.

Selon le programme actuel d'évaluation, le programme Tacis comprend un grand nombre de **projets d'assistance technique «autonomes»**, en particulier sur la réforme institutionnelle et administrative. Ceux-ci souvent atteignent de bons résultats au niveau du projet⁸ mais ont un **impact limité au niveau de la politique nationale et sectorielle** par manque de continuité et de planification sectorielle cohérente à long terme. Une conclusion identique a été atteinte dans l'évaluation de la stratégie par pays de 2003 et semble également apparaître dans l'évaluation thématique actuelle sur la bonne gouvernance, où l'Azerbaïdjan est l'un des pays analysé en profondeur.

En terme de domaines prioritaires reprises par la précédente assistance Tacis à l'Azerbaïdjan, les évaluateurs distinguent des projets liés à la JAI (Justice et affaires intérieures) comme étant bien coordonnées et surveillés par le système de tableau de bord JAI. À l'opposé, des problèmes sont constatés au niveau de l'impact des projets et de la viabilité des résultats dans le secteur de la santé, principalement dû aux délais d'installation de projets pilote et d'un engagement politique questionnable dans ce domaine particulier. Dans le cas de développement économique, la Commission a eu plus de succès en abordant des questions relatives à un environnement apte à permettre la régulation des affaires et des investissements. Cette appréciation est également confirmée par une récente (octobre 2005) évaluation de l'appui de la CE au développement du secteur privé dans les pays tiers qui a conclu que «...la CE dispose d'un avantage comparatif supérieur lors d'interventions macro- et institutionnelles et inférieur lors d'interventions sur les marchés financiers».

Les constatations spécifiques au secteur ci-dessus sont prises pleinement en considération pour définir de futurs domaines prioritaires pour l'assistance de l'UE à l'Azerbaïdjan. Des questions relatives à la JAI et à la réforme de la réglementation sont à l'avant-plan du plan d'action UE-Azerbaïdjan et resteront des domaines clés pour l'appui de la CE dans le futur. Dans les domaines de la bonne gouvernance et de la réforme judiciaire et administrative, une assistance future sera établie sur la base de l'important travail réalisé à ce jour mais visera à accroître l'impact en rendant l'assistance future plus intégrée et plus cohérente.

4.3. Complémentarité et coordination avec d'autres bailleurs de fonds

Bien que certains bailleurs de fonds, y compris certains États membres de l'UE, réduisent leurs activités en Azerbaïdjan, un grand nombre d'organisations donatrices sont toujours actives dans le pays.

Les principales, en plus de la CE, sont la Banque mondiale, la BERD et le PNUD, les États-Unis et le Canada et, parmi les pays européens, l'Allemagne, la Suède et le Royaume Uni.

⁸ Ceci est confirmé par une analyse détaillée de rapports de suivi des projets pour l'Azerbaïdjan au cours de la période 2002-2005 qui indique – sur une échelle de quatre (A-D) – un indice général de 2,8 qui est bien supérieur au point médian de 2,5.

Les activités des bailleurs de fonds sont concentrées en particulier sur des questions relatives à la gouvernance, la réforme économique et le développement, la réforme sociale et la protection. En particulier, la Banque mondiale et la BERD sont également actives dans le domaine du développement de l'infrastructure⁹.

La CE est actuellement active, à des degrés divers, dans tous les domaines repris ci-dessus. Le niveau continu (et croissant) de l'assistance financière à l'Azerbaïdjan est principalement justifié par l'intégration du pays dans la Politique européenne de voisinage et la nécessité d'aider à instaurer l'ambitieux plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan tout au long de sa durée. Selon cette nouvelle stratégie, l'assistance communautaire continuera à se centraliser fortement sur des questions liées à la gouvernance et sur les aspects réglementaires de la réforme économique. Un soutien pour le développement de l'infrastructure en étroite collaboration avec la BEI, la BERD et autres institutions financières internationales (IFI) sera augmenté. Dans le domaine de la réforme sociale, la CE se concentrera sur les changements structurels dans les secteurs sociaux et leur rapprochement avec les normes de l'UE. Comme important cotisant au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, la CE continuera de soutenir la lutte contre le VIH/SIDA en Azerbaïdjan.

Bien que la coordination des bailleurs de fonds formellement liés aux gouvernements soit faible en Azerbaïdjan, essentiellement à cause d'une capacité nationale limitée, la Commission participe à des réunions de coordination régulières avec d'autres bailleurs de fonds, y compris au sujet de cette stratégie future. De plus, de fréquents contacts informels sont maintenus, surtout sur des questions liées au secteur.

De tels efforts de coordination doivent encore être intensifiés au cours de la période couverte par cette stratégie car la CE – entre autres dans le contexte des engagements pris à Paris en mars 2005 sur l'efficacité de l'aide et l'harmonisation – va chercher de manière croissante à fournir de l'assistance sur la base d'un programme élargi au secteur, y compris le financement en commun et le support budgétaire le cas échéant.

La valeur ajoutée de l'assistance communautaire provient nettement de: (1) le niveau et l'ambition des objectifs politiques à atteindre au travers du financement de la CE, tel que consacré par l'accord de partenariat et de coopération et par le plan d'action PEV; (2) la possibilité pour la CE d'opérer sur plusieurs secteurs en même temps (à la différence de la plupart des autres bailleurs de fonds), avec l'avantage de la fertilisation croisée des initiatives économiques, sociales et politiques appuyées par la CE; (3) l'expérience accumulée par la CE en Azerbaïdjan depuis l'indépendance du pays.

⁹ Voir Annexe 4 pour une analyse plus détaillée des activités des bailleurs de fonds.

4.4. Cohérence de la politique de coopération de la CE avec d'autres politiques essentielles de l'UE («panoplie de mesures»)

Les relations avec l'Azerbaïdjan sont influencées par un nombre d'autres politiques communautaires, c'est pourquoi il est tellement important de choisir la bonne «panoplie de mesures». Cela traite, en particulier, de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), de la gestion des frontières et de la migration, du commerce, de l'énergie, des transports et des menaces environnementales transfrontières. Les questions d'éducation, de formation professionnelle et de la technologie de l'information et de la communication sont également hautement importantes.

5. STRATÉGIE DE RÉPONSE COMMUNAUTAIRE

5.1. Objectif principal

Le principal objectif de la coopération entre l'UE et l'Azerbaïdjan, à ce stade, est de développer des relations étroites croissantes, dépassant les niveaux antérieurs de coopération économique et politique et incluant la coopération sur l'énergie, la politique étrangère et la politique de sécurité.

L'assistance communautaire au cours de la période couverte par cette stratégie visera donc à appuyer l'ambitieux agenda de réforme de l'Azerbaïdjan (tel que défini dans l'APC et le plan d'action PEV) pour enraciner fermement la démocratie et l'économie de marché dans le pays et pour garantir que l'Azerbaïdjan gère ses revenus pétroliers et gaziers de manière efficace et transparente au profit de tout le pays. L'assistance communautaire visera donc à renforcer la coopération UE-Azerbaïdjan dans des domaines spécifiques, tels que l'énergie et les transports. Dans tous ces domaines, l'UE dispose de l'effet de levier nécessaire pour réaliser une contribution tangible au processus de réforme.

La question de l'égalité des sexes sera intégrée autant que faire se peut, comme une question transversale, dans la conception de programmes se rapportant à toutes les questions clés reprises dans ce document.

5.2. Priorités d'assistance communautaire

Les priorités d'assistance communautaire ont été initialement identifiées sur la base des objectifs politiques définis dans le plan d'action PEV UE-Azerbaïdjan convenu conjointement (les dix priorités se trouvent dans la première partie du document)¹⁰ mais,

⁹ Celles-ci sont 1) contribuer à une solution pacifique du conflit dans le Haut-Karabakh, 2) renforcer la démocratie dans le pays, y compris au travers d'un processus électoral impartial et transparent, en phase avec les exigences internationales, 3) renforcer la protection des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la suprématie du droit, en conformité avec les engagements internationaux de l'Azerbaïdjan (APC, CoE, OSCE, Nations Unies), 4) améliorer le climat des affaires et d'investissement, particulièrement en renforçant la lutte contre la corruption, 5) améliorer le fonctionnement des douanes, 6)

aux fins de ce document de stratégie, ceux-ci sont présentés sous les titres du plan d'action¹¹.

Ces priorités d'assistance s'appliquent à tous les instruments et programmes d'assistance qui seront ou seraient disponibles pour l'Azerbaïdjan.

Dialogue politique et réforme

L'assistance communautaire dans ce domaine se concentrera sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, la suprématie du droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de la presse et de réunion. Cela recouvre également la lutte contre le crime et la corruption et l'encouragement au développement de la société civile, y compris dans la sphère sociale et économique.

En termes de coopération améliorée sur les politiques étrangères et de sécurité, une attention particulière sera apportée aux questions traitant de la non prolifération des ADM et du désarmement, y compris le désarmement conventionnel et les mines terrestres, la prévention de conflits et la gestion de crise, spécialement quant au rôle de l'Azerbaïdjan à résoudre le conflit prolongé avec l'Arménie dans le Haut-Karabakh.

Réforme économique et sociale, réduction de la pauvreté et développement durable

L'assistance sera offerte afin de permettre de nouveaux progrès à l'établissement d'une économie de marché en plein fonctionnement et équilibrée et d'assurer que les revenus du pétrole et du gaz soient gérés d'une manière responsable et transparente; cela comprendra le soutien à la diversification de l'économie et sera profitable à tout le pays. Un soutien adéquat devrait également être fourni pour progresser davantage vers le rapprochement progressif des lois et règlements avec ceux de l'UE, ainsi que leur implantation efficace, de même que pour améliorer le climat d'investissement (particulièrement dans le secteur non pétrolier) en garantissant la transparence, la prévisibilité et la simplification des procédures. De surcroît, l'assistance sera fournie dans le but de consolider la réforme sociale et répondre aux menaces des maladies infectieuses et autres menaces à la santé, lutter contre la corruption et encourager le rapprochement aux normes sociales de l'UE, contribuant dès lors à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la situation de l'emploi légitime en Azerbaïdjan, y compris au travers

soutenir un développement équilibré et durable se concentrant en particulier sur la diversification des activités économiques, le développement des zones rurales, la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale/territoriale; promouvoir un développement durable y compris la protection de l'environnement, 7) convergence accrue de la législation économique et des pratiques administratives, 8) renforcer la coopération UE-Azerbaïdjan sur l'énergie et les transports afin d'atteindre les objectifs des conférences ministérielles de Bakou de novembre 2004, en particulier en vue de développer les réseaux de transports régionaux et les marchés énergétiques dans la région et les intégrer dans les réseaux et les marchés de l'UE, 9) renforcer la coopération dans le domaine de la justice, des libertés et de la sécurité y compris dans le domaine de la gestion des frontières et 10) renforcer la coopération régionale.

¹¹ Le plan d'action PEV est le document le plus récent établissant les objectifs spécifiques de la politique UE-Azerbaïdjan. Bien qu'il se termine en 2011, les domaines de priorité d'actions définis détermineront les priorités d'assistance au-delà de cette date.

de l'éducation et de la formation professionnelle. Réduire les déséquilibres régionaux et améliorer les capacités de développement sont d'autres questions importantes à cet égard tout comme l'est la promotion du développement durable et son intégration dans toutes les politiques sectorielles pertinentes.

Questions liées au commerce, réforme du marché et de la législation

L'assistance communautaire sera offerte pour soutenir le processus de la réforme du marché et de la législation, tel que défini dans l'APC et le plan d'action PEV, en particulier pour aider l'Azerbaïdjan dans son processus d'adhésion à l'OMC. Les priorités reprises dans cette section reflètent également les recommandations faites par la Banque mondiale dans son document de 2003 «Stratégie intégrée pour le commerce non pétrolier et l'investissement» pour l'Azerbaïdjan.

L'assistance communautaire fournira un soutien au rapprochement de la législation dans une large gamme de domaines, y compris:

- législation douanière et procédures, afin de les rendre compatibles avec les normes internationales et celles de l'UE, en particulier en vue de faciliter le commerce avec l'UE et de satisfaire aux normes de l'Organisation mondiale des douanes sur la sécurité de la chaîne logistique internationale;
- réglementations techniques, normes et évaluations de conformité, mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS);
- droit d'établissement et droit des sociétés, services financiers et marchés;
- renforcement des capacités administratives générales de l'administration fiscale et réforme du système fiscal en conformité avec les principes généraux de l'UE et internationaux afin d'améliorer la perception de l'impôt;
- concurrence;
- politique de protection du consommateur;
- développement du cadre législatif et administratif pour les PME;
- droits de propriété intellectuelle et industrielle;
- marchés publics;
- statistiques.

Un soutien sera apporté en même temps pour le renforcement des capacités administratives dans tous les domaines mentionnés ci-dessus, notamment – en complément des autorités fiscales – aux ministères du commerce et de l'économie et aux autorités douanières.

Coopération dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité

Le plan d'action PEV avec l'Azerbaïdjan définit les larges champs de coopération dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité (JLS). Dans ce contexte, l'assistance communautaire se concentrera sur: i) la migration et l'asile, ii) la gestion des frontières, y compris la sécurité des documents/biométrie et visas, iii) la crime organisé et le terrorisme et iv) l'organe judiciaire et la primauté du droit. L'assistance communautaire devrait promouvoir la réforme institutionnelle et le renforcement de capacités comme un

soutien à la révision fondamentale du système judiciaire, des mesures pour amener le service des garde-frontières et le système d'asile au niveau des normes européennes et rapprocher la lutte contre la corruption largement répandue et le blanchiment de capitaux.

Énergie, transports, environnement, société de l'information et médias

Renforcer la capacité administrative afin de formuler et d'appliquer des stratégies et des politiques sectorielles en concordance avec les politiques appropriées et la législation de l'UE est une priorité générale dans les domaines de l'énergie, des transports, de la société de l'information et de l'environnement.

Dans le domaine de l'énergie, le soutien se dirigera vers l'installation des nécessaires réformes économiques et législatives intérieures conçues pour rationaliser le marché énergétique azéri et intégrer le pays dans les marchés énergétiques de l'UE, y compris dans le contexte du protocole d'accord UE-Azerbaïdjan d'un partenariat énergétique signé le 7 novembre 2006. L'assistance communautaire poursuivra également l'objectif de renforcer la coopération sur l'énergie, y compris comme faisant partie du fameux processus de Bakou. Finalement, une attention appropriée devra être portée à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie en adoptant des mesures s'attaquant aux changements climatiques et promouvant des sources d'énergie nouvelles ou renouvelables.

Dans les transports, l'assistance se concentrera sur l'amélioration de l'efficacité, de la sécurisation des opérations de transport et sur le développement de l'inter modalité dans les domaines identifiés comme prioritaires dans le cadre des groupes de travail de Bakou et adoptés au cours de la conférence ministérielle pour les transports en mai 2006 à Sofia¹². Cela concerne la sécurité routière, aérienne et de la navigation maritime, plus la sécurité portuaire et aéroportuaire où des dispositions de formation devraient aussi être envisagées. Un autre domaine d'assistance devrait être le rail où des mesures devraient être prises pour garantir l'interopérabilité entre le système ferroviaire azéri et le réseau de l'UE. Dans les transports routiers, tenant compte du fait que le pays est partie contractante à l'AETR, le soutien devrait être fourni pour l'implantation du tachygraphe numérique. Les préparations à l'investissement dans les axes transnationaux sélectionnés selon le rapport du groupe de haut niveau, notamment le corridor TRACECA et de nouvelles évaluations de projets d'infrastructure, recevront également un soutien. Ce soutien pour le développement de l'infrastructure sera sujet à la parfaite conformité avec les exigences appropriées de l'*acquis* de l'UE et devra être bien coordonné avec les activités entreprises par d'autres bailleurs de fonds internationaux et avec le projet financé par le programme régional Tacis.

En ce qui concerne l'environnement, le soutien se concentrera sur l'établissement d'accords environnementaux multilatéraux, en particulier la Convention-cadre des

¹² Ceci est en concordance avec les recommandations du groupe de haut niveau sur l'extension des réseaux de transport trans-européen vers les pays et régions voisins et en accord avec les priorités identifiées dans le cadre des groupes de travail de suivi de la conférence ministérielle pour les transports à Bakou en novembre 2004.

Nations Unies sur le changement climatique et son Protocole de Kyoto et les conventions CEENU. Les activités pour améliorer la qualité de l'eau telles qu'au travers de la composante appropriée de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau sont également envisagées. D'autres domaines prioritaires sont la protection de la nature (en particulier la lutte contre la déforestation) et la gestion des déchets. La prévention des risques industriels, de même que l'assainissement des dommages causés à l'environnement par l'extraction du pétrole et du gaz et le nettoyage des zones affectées par les hydrocarbures ou la pollution chimique devraient également être considérées comme des priorités impérieuses.

En ce qui concerne la société de l'information, un soutien sera fourni non seulement pour l'élaboration des politiques reprises ci-dessus, le renforcement des capacités et les aspects réglementaires, y compris pour l'établissement d'un dispositif modérateur, mais encore pour promouvoir l'emploi des technologies de la nouvelle société de l'information et des services en ligne par le milieu des affaires, l'administration et les citoyens.

Contacts entre les peuples

Une assistance pour la réforme et l'amélioration du système éducatif en vue de travailler à une convergence aux normes et pratiques de l'UE, tout comme un support pour les échanges de jeunes et la coopération, sera essentielle pour accompagner le développement démocratique, la stabilité sociale et la compétitivité économique. Ceci comprendra la participation renforcée dans des programmes tels que Tempus et Jeunesse en action, de plus amples opportunités pour les nationaux Azéris de participer aux programmes d'échange tel que Erasmus Mundus et l'investigation des possibilités de coopération aux programmes de l'UE dans le domaine de la culture.

Le développement supplémentaire des contacts entre les peuples au niveau régional sera mis en évidence parmi les priorités d'assistance communautaire en ce domaine, étant un moyen important de déclencher un climat de confiance, dès lors, de contribuer au règlement pacifique des conflits prolongés de la région.

Le soutien à la coopération scientifique et technologique sera également important en termes de contribution au développement économique durable et équitable de l'Azerbaïdjan, y compris par une participation plus complète dans des activités liées à la recherche telles que le 7^{ème} Programme-cadre, les projets de recherche conjointe, le programme de mobilité internationale Marie Curie pour les scientifiques et la formation pratique aux sept instituts de la DG Centre commun de recherche (DG CCR).

5.3. Dispositifs et moyens

Dès 2007, l'assistance communautaire sera octroyée au travers d'un ensemble de nouveaux instruments. Tandis que l'Instrument européen de voisinage et de partenariat

(IEVP), y compris ses composants non seulement nationaux mais également transnationaux/régionaux, transfrontaliers et thématiques, sera le principal nouvel outil pour octroyer de l'assistance à l'Azerbaïdjan, certaines dispositions, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits et la gestion et résolution de crises, peuvent aussi être soutenues par le futur instrument de stabilité.

L'introduction de ces nouveaux instruments d'assistance extérieure pourra en augmenter sensiblement la flexibilité. L'assistance technique ne sera plus le canal prépondérant pour les programmes d'assistance extérieure de la Commission à l'Azerbaïdjan.

Tel que repris dans le plan d'action PEV, de nouveaux outils de coopération comme le jumelage ou TAIEX joueront un rôle essentiel en atteignant les objectifs prioritaires définis dans le plan d'action. Ces instruments, avec d'autres types d'assistance (financement d'infrastructure et d'équipement, financement en commun et support budgétaire – y compris dans le contexte d'approches sectorielles (SWAP)) seront disponibles et utilisés lorsque adéquats.

Le jumelage et TAIEX sont déjà censés être introduits progressivement avec les programmes actuels Tacis pour l'Azerbaïdjan, en particulier pour aider les autorités nationales à préparer des stratégies sectorielles cohérentes. Le cas échéant, l'Azerbaïdjan recevra du soutien pour la participation à des programmes de la communauté, agences et réseaux, pour autant que ceux-ci soient disponibles au pays. Le cadre plus clair fourni par le plan d'action PEV aidera à assurer la cohérence de l'assistance communautaire dans des domaines spécifiques.

Des bonifications de taux d'intérêt et autres moyens de panachage de subventions et de prêts peuvent avoir un effet de levier sur les investissements par les institutions financières internationales dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports. Quand des bonifications de taux d'intérêt sont considérées, leur pertinence doit être évaluée au cas par cas et la prudence doit être suivie pour éviter des distorsions de marché significatives. En ce qui concerne l'environnement, les domaines appropriés comprennent la gestion de l'eau, la gestion des déchets et la pollution industrielle. Pour l'énergie, des domaines possibles comprennent les ressources énergétiques renouvelables et le rendement énergétique. Les investissements en infrastructure/réseau devraient en principe concerner des opérations commerciales tenant compte de leur rendement financier. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles, là où des intérêts spécifiques de l'UE sont visés (notamment la sécurité des fournitures énergétiques) et quand il semble difficile de voir un projet démarrer, des bonifications ciblées de taux d'intérêt ou d'autres moyen de panachage de subventions et de prêts pourraient aussi être considérées pour des projets d'investissement particuliers. En ce qui concerne les transports, des bonifications de taux d'intérêt ou autres schémas de panachage se concentreraient à catalyser des fonds pour des infrastructures critiques ou d'importance stratégique telles que des dispositions transfrontalières sur les axes prioritaires ou les chaînons manquants nécessaires à leur conclusion.

Le soutien pour investissements dans des infrastructures de transport, énergétiques et d'environnement sera essentiellement fourni par des prêts de la BEI, conditionnés à l'extension du mandat de la banque à la région du Caucase du Sud.

Le cas échéant, l'Azerbaïdjan recevra du soutien pour la participation à des programmes de la communauté, agences et réseaux, pour autant que ceux-ci soient disponibles au pays. Le cadre plus clair fourni par le plan d'action PEV aidera à assurer la cohérence de l'assistance communautaire dans des domaines spécifiques.

Affectation nationale IEVP à l'Azerbaïdjan

L'assistance fournie par l'enveloppe nationale de l'IEVP à l'Azerbaïdjan se concentrera sur les trois domaines prioritaires suivants qui ont été sélectionnés sur la base des objectifs politiques mutuels UE-Azerbaïdjan et suivant le principe des avantages comparés de la CE en tant que bailleur de fonds ainsi que des enseignements tirés de l'assistance antérieure et de la complémentarité avec d'autres bailleurs de fonds. En fonction des développements du règlement pacifique du conflit dans le Haut-Karabakh, la CE fournira une assistance spécifique liée à tous les aspects du règlement du conflit et de la consolidation du règlement.

Domaine prioritaire 1: soutien au développement démocratique et à la bonne gouvernance

Modalité 1: réforme de l'administration publique et de la gestion des finances publiques, y compris contrôle public interne et audit externe

Modalité 2: primauté du droit et réforme judiciaire

Modalité 3: droits de l'homme, développement de la société civile et du gouvernement local

Modalité 4: éducation, science et contacts entre les peuples/échanges

Domaine prioritaire 2: soutien à la réforme socio-économique (avec l'accent sur le rapprochement réglementaire à l'acquis européen), la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités administratives

Modalité 1: promouvoir les échanges mutuels, améliorer le climat d'investissement et renforcer la réforme sociale

modalité 2: soutenir la mise en place du SPPRED/SPRSSD, du programme étatique pour le développement régional et des plans du gouvernement pour le secteur non pétrolier (compétitivité renforcée et diversification de l'économie).

Modalité 3: aspects réglementaires liés au secteur, y compris expertise comptable

Domaine prioritaire 3: soutien aux réformes législative et économique dans les domaines des transports, de l'énergie et de l'environnement.

Modalité 1: énergie, y compris réformes du cadre législatif national et marchés

Sous-priorité 2: transports, y compris réformes du cadre législatif national et marchés
Sous-priorité 3: environnement

Programme IEVP de l'est transnational/régional¹³

La composante régionale de l'IEVP aidera à atteindre les objectifs repris dans cette stratégie en abordant un nombre limité de priorités pertinentes à l'Azerbaïdjan mais avec une dimension véritablement régionale en termes de mise en place conjointe et d'impact.

Au niveau sectoriel, cela se rapporte en particulier aux **transports** (développement des lignes de transports trans-nationales selon les recommandations du groupe de haut niveau, la conférence ministérielle pour les transports à Bakou du 14 novembre 2004, les recommandations des groupes de travail de Bakou adoptées au cours de la dernière conférence ministérielle pour les transports à Bakou et la stratégie TRACECA adoptée au cours de la conférence ministérielle TRACECA en mai 2006 à Sofia), à l'**énergie** (reprenant tous les aspects régionaux en ce domaine, dans le contexte du suivi de la conférence ministérielle sur l'énergie à Bakou le 13 novembre 2004, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation des marchés énergétiques, la fourniture et le transit du pétrole et du gaz, l'électricité, le rendement énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables, ouvrant la voie aux investissements dans des projets énergétiques d'intérêt commun) et à l'**environnement** (visant entre autres la dimension régionale de la composante Europe orientale, Caucase et Asie centrale (EECCA) de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau et les aspects régionaux de la protection et de la gestion durable des forêts, la coopération régionale se rapportant aux mers régionales et la conformité avec les accords multilatéraux).

Outre cela, certains aspects de **la gestion des frontières et de la migration, de la lutte contre le crime organisé trans-national et des douanes** peuvent aussi être abordés plus efficacement à un niveau régional où l'action, au niveau régional, complète l'action engagée au niveau national. Cela pourrait comprendre l'action au niveau des douanes et de la gestion des frontières, la lutte contre le crime organisé transnational et la gestion de la migration et de l'asile. Finalement, il y aura un rayon d'action pour des activités régionales concernant la **coopération de PME** et la **coopération de la société civile**.

Programme Interrégional IEVP¹⁴

Le programme Interrégional IEVP comprendra des activités qui, pour des raisons de cohérence, de visibilité et d'efficacité administrative sont mieux exécutées, de la même façon, pour tous les pays voisins. Des exemples sont TAIEX, TEMPUS et le nouveau programme de bourses d'étude.

¹³ Des détails sont fournis dans un document séparé de stratégie régionale/programme indicatif régional.

¹⁴ Des détails sont fournis dans un document séparé de stratégie pour le programme interrégional.

Coopération transfrontalière (CBC) IEVP/Programmes de voisinage et de partenariat (NPP)¹⁵

Tel que souligné dans de précédentes communications¹⁶, quatre objectifs déterminants seront abordés au travers de ces programmes: **i)** promouvoir le développement économique et social dans les zones frontalières, **ii)** collaborer pour aborder des défis communs dans des domaines comme l'environnement, la santé publique et la prévention et la lutte contre le crime organisé, **iii)** garantir des frontières efficaces et sécurisées et **iv)** promouvoir un type d'action locale «entre les peuples».

Les objectifs spécifiques et les questions à être abordées dans chaque programme seront établis au départ d'une perspective locale par les partenaires NPP eux-mêmes afin de répercuter leurs priorités locales.

Les NPP seront basés sur deux types de programmes: des programmes bilatéraux (concernant spécialement deux pays partageant une frontière) et des programmes multilatéraux (par exemple pour la Mer Noire).

Les programmes soutiendront toute la gamme des projets, depuis les initiatives locales de faible envergure avec des administrations locales et des ONG/organisations de la société civile jusqu'aux projets de grande envergure engageant un grand nombre de partenaires aux niveaux régional et sub-national.

L'Azerbaïdjan sera engagé dans le Programme de coopération transfrontalière CBC pour le bassin de la Mer Noire.

Programmes thématiques IEVP¹⁷

Un total de cinq programmes thématiques seront disponibles sous les nouveaux instruments: Migration et Asile, Sécurité alimentaire, Investir dans les peuples, Acteurs locaux en développement, Environnement et gestion durable des ressources naturelles y compris l'énergie. En dehors de ceux-ci, les programmes thématiques sur «Migration et Asile» (ex-Aeneas) et «Investir dans les peuples» sont spécialement pertinents pour l'Azerbaïdjan, de même que le Nouvel instrument pour la démocratie et les droits de l'homme. Comme nombre de ces questions seront, cependant, aussi abordées dans les budgets nationaux/régionaux IEVP, des activités thématiques supplémentaires ne seront lancées que si elles fournissent une réelle valeur ajoutée.

¹⁵ Des détails sont fournis dans un document séparé de stratégie CBC/ programme indicatif.

¹⁶ Voir en particulier COM (2003) 393 final du 1er juillet 2003 («Jeter les bases d'un nouvel instrument de voisinage»).

¹⁷ Les ressources financières allouées à chaque programme thématique seront programmées sur la base d'un simple document de stratégie. Dans la définition de la panoplie de mesures, les documents de stratégie par pays DSP/DSR devront identifier les opportunités de valeur ajoutée aux programmes indicatifs nationaux NIP/PIR en utilisant les programmes thématiques.

Instrument de stabilité

Le principal objectif de l'instrument de stabilité est de fournir une réponse efficace, dans les délais, flexible et intégrée aux crises, aux crises émergentes ou à la continue instabilité politique.

Dans le cas de l'Azerbaïdjan, c'est particulièrement pertinent au conflit dans le Haut-Karabakh qui continue de mettre en question l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et défie sa sécurité.

Tout aussi important pour l'Azerbaïdjan sont les mesures pour aborder les effets sur la population civile des mines anti-personnelles, des munitions non explosées ou autres matériels explosifs. De telles mesures peuvent, le cas échéant, être ciblées selon l'instrument de stabilité et les budgets nationaux et régionaux de l'IEVP.

La mise à disposition de futures contributions de la CE au Centre pour la science et la technologie en Ukraine (CSTU) sont également attendues sous l'instrument de stabilité.

Liste des abréviations et acronymes

ADM	Armes de destruction massive
AP	Plan d'action (aussi: plan d'action PEV ou plan d'action PEV EU-Moldavie)
ALE	Accord de libre-échange
APC	Accord de partenariat et de coopération
BEI	Banque européenne d'investissement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CBC	Coopération transfrontalière
CEENU	Commission Économique des Nations unies pour l'Europe (ECE)
CEI	Communauté d'États Indépendants
CEMN	Organisation de la coopération économique de la mer Noire
CEP	Profil environnemental du pays
CoE	Conseil de l'Europe
CSTU	Centre pour la science et la technologie en Ukraine
DSR	Document de stratégie régionale
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
FSP	Programme de sécurité alimentaire
FMI	Fonds monétaire international
GUAM	Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie (organisation régionale)
IDH	Indice de développement humain
IED	Investissement étranger direct
IEDDH	Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme
IEVP	Instrument européen de voisinage et de partenariat
IFI	Institutions financières internationales
JAI	Justice et affaires intérieures
JLS	Justice, Liberté et Sécurité
MoU	Protocole d'accord
NPP	Programme de voisinage et de partenariat
OCDE	Organisation de Coopération et développement économiques
ODM	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PEV	Politique européenne de voisinage
PIB	Produit intérieur brut
PIR	Programme indicatif régional
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité des pouvoirs d'achat

RNB	Revenu national brut
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
SWAP	Approche sectorielle
TAIEX	Unité d'assistance technique et d'échange d'informations

L'Azerbaïdjan en un coup d'oeil

Superficie 86,6 km ²	Population 8 265 700 (2004)	Densité de la population 95,5 par km ²
Population de la plus grande ville Bakou: 1 855 300 (2004) comparé à 1 771 000 (1995)		
Évolution annuelle population (% par an)		
2000: + 0,8	2001: + 0,8	2002: + 0,8
2003: + 0,8	2004: + 1,0	

*Sources: Indicateurs de développement mondial
Comité d'État azéri des statistiques*



Indicateurs économiques

	2000	2003	2004
PIB (US\$ courants) croissance par habitant (annuelle %)	5,3 milliards	7,3 milliards	8,5 milliards
PIB croissance (annuelle %) PPA par habitant en \$ courants	11,1	11,2	10,2
PIB par habitant (US\$ constants 2000)	...	10,4	...
PIB par habitant, méthode Atlas, US\$ courants	610,0	820,0	940,0
PIB méthode Atlas (US\$ courants) par habitant, PPA (\$ courants)	4,9 milliards	6,8 milliards	7,8 milliards
Inflation PIB déflateur (annuelle %) % IPC	12,5	6,0	6,4
Exportations de biens et de services (% du PIB) en US\$ courants (milliards)	39,0	42,1	49,7
Importations de biens et de services (% du PIB) en US\$ courants (milliards)	38,4	65,6	74,0
Taux de change nominal (monnaie locale unité par \$)			
Total service de la dette (% d'exportations de biens, services et revenus) (% of RNB)	5,8	6,6	5,2
Excédent de caisse /déficit (%PIB)

Source: Indicateurs de développement de la Banque mondiale

Indicateurs sociaux sélectionnés

	2000	2003	2004
Taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans (%)	98,8
Taux d'inscription dans l'enseignement primaire (% net)	94,3	95,6	96,8
Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire (% net)	75,4	83,7	83,1
Espérance de vie à la naissance	71,8	72,2	72,3
Malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (%)	16,8
Taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (par 1 000 nés vivants)	93,0	..	89,8
Taux de mortalité maternelle (par 100 000 nés vivants)	77,0	..	74,6
Enfants d'un an dûment vaccinés contre la rougeole (%)	99,0	98,0	98,0
Enfants d'un an dûment vaccinés contre la tuberculose (%)
Naissances assistées par personnel qualifié (%)	84,1
Ménages ayant accès à une source d'eau améliorée (%)

Source: Indicateurs de développement de la Banque mondiale

Azerbaïdjan - Profil environnemental du pays

1) État de l'environnement

Les questions environnementales clés en Azerbaïdjan se rapportent à la qualité de l'air, à la qualité de l'eau, à la gestion des déchets, à la protection de la nature, à la pollution côtière et marine et à l'affectation des sols (en particulier la désertification).

La pollution de l'air de sources fixes a diminué au cours des années 90 suite à une production industrielle réduite. L'industrie du pétrole et la production d'énergie restent les principaux contributeurs à la pollution de l'air. Les émissions de sources mobiles sont en augmentation suite à l'accroissement de l'utilisation de véhicules automobiles.

En ce qui concerne la **qualité de l'eau**, il y a une insuffisance d'installations de traitement des eaux et les réseaux d'assainissement doivent être améliorés. De grandes quantités d'eaux résiduaires non épurées sont déversées dans la rivière Kura, la principale voie fluviale de l'Azerbaïdjan. Il y a pénurie d'eau potable saine.

La gestion des déchets constitue un défi, y compris la prévention, la collecte, le traitement, la récupération et l'élimination finale. La gestion des déchets dangereux exige une attention spéciale. Certaines activités de collecte et d'élimination ont lieu. Des stocks de pesticides obsolètes représentent un important défi.

En ce qui concerne la **protection de la nature**, la riche biodiversité de l'Azerbaïdjan est menacée. La superficie forestière a diminué au cours de la dernière décennie, dû en grande partie à l'abattage illégal. Ce processus pourrait mener à l'érosion des terres, à une désertification accrue, à des avalanches en zones montagneuses et à une chute significative de la biodiversité. Des pressions sur la biodiversité se produisent également en Mer Caspienne.

En ce qui concerne la **pollution côtière et marine**, la pollution des sols et de l'eau dans la péninsule d'Absheron près de Bakou est grave. Les sources de pollution comprennent la pollution pétrolière, les eaux résiduelles non épurées de la ville de Bakou, l'élimination des déchets solides et l'entreposage non réglementaire de déchets dangereux.

Pour ce qui est de l'**affectation des sols**, la désertification et la dégradation du sol de terres agricoles sont un défi. Les terres arables ont eu tendance à se dégrader du fait de l'exploitation abusive des pâturages, de l'érosion (en particulier à cause de la déforestation), de la salinisation du sol, de la pollution chimique et du manque de prise de conscience du public.

En ce qui concerne la **pollution industrielle**, la plupart des activités industrielles sont concentrées dans la péninsule d'Absheron (y compris l'industrie de production d'énergie, la production pétrolière et l'industrie du raffinage, l'industrie chimique et métallurgique), en particulier dans les villes de Bakou et de Sumgait, entraînant une grave pollution de la zone.

D'importantes **questions transfrontalières environnementales** comprennent l'utilisation et la protection d'eaux partagées – en particulier celles du réseau hydrographique Kura-Araks et de la Mer Caspienne. Le réseau hydrographique Kura-Araks/Araz est une source fondamentale d'eau douce de la région du Caucase du Sud et les problèmes existants dans le bassin hydrologique se réfèrent tant à la quantité qu'à la qualité de l'eau. La qualité de l'eau est affectée par des décharges d'eaux usées municipales et industrielles et par l'écoulement de retour de l'agriculture.

Pour ce qui est des **questions environnementales globales et du changement climatique en particulier**, l'Azerbaïdjan a adhéré au protocole de Kyoto en 2000 et doit dès lors en exécuter ses dispositions pertinentes et, le cas échéant, appliquer des politiques et des mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, spécialement dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie lourde.

2) Politique environnementale

Le principal document relatif à la politique environnementale est le **Programme national pour le développement socio-économique écologiquement durable**, qui fut adopté en 2002. Il comprend un plan d'action pour 2003 – 2010, qui englobe la protection de l'environnement et l'utilisation efficace des ressources naturelles, les questions globales sur l'environnement, les installations industrielles, l'agriculture et le tourisme, l'éducation, la science et la culture. Le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles est responsable pour l'établissement des orientations et des données scientifiques nécessaires pour soutenir la mise en œuvre. De plus, un **Plan national d'Action Environnement et Santé (NEHAP)** a été adopté en 2001 et le **Programme d'État pour la réduction de la pauvreté et le développement économique 2003 – 2005** contient également une section traitant des questions environnementales. Un programme mis à jour pour la période 2006-2015 est en cours de préparation; il sera intitulé SPPRS (Programme d'État pour la réduction de la pauvreté et le développement durable). L'Azerbaïdjan a aussi adopté un **Plan national d'action pour l'environnement** en 1998, qui doit être revu.

Le programme d'État 2003 pour la restauration et l'expansion des forêts propose des efforts en différents domaines, en même temps que des sources financières et des indicateurs de performances. En 2003-2004, l'Azerbaïdjan a également adopté un programme national sur l'hydrométéorologie, ainsi qu'une stratégie de gestion des déchets dangereux. Un programme national de gestion des ressources naturelles est en cours de développement de même qu'un plan d'action et une stratégie nationale pour la biodiversité.

Les rapports mis au point selon le Programme pour l'environnement de la Mer Caspienne comprennent le plan national d'action pour la Mer Caspienne et le programme stratégique d'action pour la Mer Caspienne de 2004.

3) Législation environnementale et mise en œuvre

La Constitution de l'Azerbaïdjan, adoptée en 1995 et modifiée en 2002, consacre le droit des citoyens à un environnement sain et propre. La Constitution esquisse également la division des responsabilités environnementales entre les administrations publiques centrale et locale.

La loi sur la protection de l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles a été adoptée en 1992. Elle avait pour but d'introduire, entre autres, le principe du pollueur payeur, elle a ouvert la voie à l'utilisation d'instruments économiques, elle envisageait d'établir un rapprochement entre les normes environnementales nationales et internationales et a renforcé la fonction de sensibilisation de l'opinion publique. Elle a été remplacée par la Loi sur la protection de l'environnement adoptée en 1999 (et modifiée en 2001, 2002, 2003 et 2004), qui, conjointement avec la Loi sur la sécurité environnementale adoptée en 1999 est une pièce maîtresse de la législation dans le domaine de la politique environnementale. Il s'agit d'un cadre législatif grandiose mais qui est relativement détaillé.

L'efficacité de la Loi sur la protection de l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles dépend en partie de la qualité des règles et règlements de mise en œuvre bien qu'en certains cas elle peut être appliquée sans législation secondaire. La Loi définit la compétence écologique de l'État (SEE) selon laquelle les évaluations de l'impact environnemental sont rapportées. Elle requiert également des évaluations environnementales stratégiques (SEA), mais ne les rend pas obligatoires. La participation publique est requise sous SEE. Une loi a été adoptée en 2002 au sujet de l'accès à l'information traitant de l'environnement et un rapport sur l'état de l'environnement a été publié pour la dernière fois en 2004.

L'Azerbaïdjan a adopté certaine législation sectorielle ou spécifique, tel que sur la qualité de l'air, la gestion des déchets, la nature et la biodiversité, la sylviculture, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, l'utilisation des sols et les ressources minérales. Une nouvelle législation au sujet de la qualité de l'eau est en préparation.

Dans l'ensemble, la législation environnementale est en place en divers domaines mais nécessite de plus amples développements, spécialement en ce qui concerne la mise en oeuvre de la législation. L'Azerbaïdjan fait face à des difficultés en ce qui concerne la mise en oeuvre et l'exécution de la législation par suite de capacités administratives et de ressources financières limitées, spécialement aux niveaux régional et local.

4) Capacité administrative

Le Ministère de l'écologie et des ressources naturelles (MENR) a été établi en 2001, avec la responsabilité de formuler et de mettre en œuvre la politique environnementale, le développement des mesures de protection environnementale, le dépistage de projets pouvant causer des impacts environnementaux nuisibles, la surveillance de l'instauration de la législation environnementale et l'institution de sanctions ainsi que l'administration d'un système de permis de pollution. De plus, ses départements des forêts et de la pêche sont chargés de l'encouragement à l'utilisation durable des ressources.

Globalement, le Ministère dispose d'environ 20 départements spécialisés (y compris, entre autres, la surveillance environnementale de la Mer Caspienne, le département des forêts et le contrôle environnemental de l'État), 5 agences de recherche subordonnées, 29 départements de l'environnement et des ressources naturelles et 41 entreprises pour la protection et la régénération des forêts.

D'autres administrations publiques jouent un rôle important, même si indirect, comme le Ministère de l'agriculture, le Ministère du développement économique, le Ministère de l'éducation, le Ministère des carburants et de l'énergie, le Ministère de la santé, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la justice et le Ministère des transports, le service pour l'architecture et la construction, le service du territoire et de la cartographie, le service pour l'amélioration des sols et l'irrigation, le service statistique, la compagnie pétrolière d'État de l'Azerbaïdjan et la police de la circulation. Chacun de ces organismes dispose d'une unité spécialement responsable pour la dimension environnementale de ses activités.

Les municipalités sont responsables pour l'alimentation en eau de la ville et l'assainissement et les décisions se rapportant à l'utilisation des sols dans leurs zones juridictionnelles. La consolidation des structures environnementales régionales et locales demande une attention spéciale.

Afin d'améliorer la planification stratégique, la mise en vigueur et l'exécution de la législation environnementale, un défi majeur auquel l'Azerbaïdjan fait face est le renforcement des capacités administratives qui doit être accentué, spécialement aux niveaux régional et local, y compris en ce qui concerne la coordination entre les autorités compétentes.

5) Participation aux processus régional et international

L'Azerbaïdjan a ratifié les conventions environnementales internationales et régionales dont il fait partie.

L'Azerbaïdjan participe au processus **“Environnement pour l'Europe”**, qui est un cadre multilatéral créé en 1989 pour conduire le processus destiné à tonifier la prise de conscience environnementale dans les pays de l'Europe centrale et de l'est, émergents

des anciens régimes et se rapprochant de l'UE. Les activités centrales de ce processus sont prises en charge par un groupe de travail co-présidé par la Commission et un ministre pour l'environnement des nouveaux États indépendants (NEI).

Au niveau régional, l'Azerbaïdjan participe à la coopération régionale selon le **Programme de protection de l'environnement de la mer Caspienne**.

L'Azerbaïdjan participe également à la **composante pour l'Europe de l'est, le Caucase et l'Asie centrale de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau**, une composante régionale de l'Initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, comme annoncé au sommet mondial sur le développement durable en 2002. L'initiative vise à promouvoir une meilleure gouvernance de l'eau et une meilleure coordination entre les parties prenantes.

L'Azerbaïdjan participe aussi au **processus de l'application des réglementations forestières et gouvernance d'Europe et d'Asie du Nord (FLEG)** concernant la gouvernance forestière ainsi que la protection et la gestion durable des forêts de la région.

L'Azerbaïdjan est co-fondateur (ensemble avec la Géorgie, l'Arménie et la Commission européenne) du **Centre régional pour l'environnement (CRE) au Caucase**. Le CRE Caucase avec son siège en Géorgie, se met à aborder les questions environnementales régionales du Caucase du Sud par la promotion de la coopération régionale à tous les niveaux entre les diverses parties prenantes, impliquant la société civile, les autorités gouvernementales, les communautés locales et le secteur des affaires. Le CRE Caucase vise également à encourager la participation du public aux prises de décision environnementales.

6) Domaines clés de l'environnement où une action est nécessaire

L'Azerbaïdjan fait face à des défis significatifs pour promouvoir la protection de l'environnement. Les domaines clés comprennent la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, la protection de la nature, la pollution côtière et marine et l'utilisation des sols (particulièrement la désertification).

En ce qui concerne le changement climatique, l'Azerbaïdjan doit implanter les dispositions pertinentes du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. L'Azerbaïdjan dispose de possibilités significatives pour utiliser des mécanismes souples en vertu de ce protocole.

La capacité institutionnelle et administrative doit être renforcée, spécialement en ce qui concerne la planification stratégique, la mise en vigueur et l'exécution. Un Centre régional pour l'environnement (CRE) complètement opérationnel pourrait aider à promouvoir la prise de conscience et la protection environnementale en mettant à disposition un forum pour la coopération entre les diverses parties prenantes.

Les domaines clés de l'environnement où une action est nécessaire sont identifiés dans la section environnement du plan d'action UE - Azerbaïdjan, établi dans le cadre de la

politique européenne de voisinage. Il définit un ensemble de priorités d'action en ce qui concerne la gouvernance environnementale et les activités spécifiques ainsi que la coopération internationale et régionale sur les questions environnementales. Les progrès dans l'implantation du plan d'action permettront également d'atteindre les objectifs de l'accord de partenariat et de coopération.

Priorités d'autres bailleurs de fonds, y compris les États membres

Les États membres et la BEI

De l'UE à 25, l'Allemagne, la Suède, la France, le Royaume-Uni, la Grèce et l'Italie fournissent de l'aide.

L'Allemagne coopère avec l'Azerbaïdjan depuis le début des années 90 par l'office allemand de la coopération technique (GTZ) et le KfW (Kreditanstalt fuer Wiederaufbau) [institution de crédit pour la reconstruction], surtout, de nos jours, dans les domaines du développement économique et de la réforme, du développement du secteur privé et dans le domaine de la réforme légale et des réformes du secteur judiciaire. Le financement annuel de l'Allemagne se monte à environ 3 millions € par an.

L'Italie fournit une assistance humanitaire, principalement destinée aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et une assistance en services de santé pour environ 1 € million par an.

La Suède (Agence suédoise de développement international - SIDA) fournit de l'assistance à l'Azerbaïdjan sous sa stratégie destinée aux nouveaux pays pour environ 1 € million par an. Les fonds sont principalement affectés à la lutte contre la pauvreté, la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, en particulier la promotion des droits des femmes. La Suède implante surtout ses projets au travers des agences des Nations Unies.

La France dispose d'un budget annuel pour l'aide bilatérale et les programmes de coopération d'environ 400 000 d'euros, qui sont surtout employés dans la sphère culturelle. De plus, le Ministère français des finances fournit au gouvernement azéri des prêts à taux d'intérêt réduit pour des projets de grands travaux d'infrastructure.

Le Danemark promeut la stabilisation de la région du Caucase, y compris l'Azerbaïdjan, moyennant l'amélioration des conditions des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDPs) et des minorités dans la société. Le programme régional atteindra ces objectifs à travers le renforcement des autorités et des acteurs de la société civile afin d'intégrer les réfugiés, IDPs et minorités dans la société. 3.200.000 Euros ont été engagés pour les activités dans la région du Caucase du 2005 au 2007.

Le **Royaume-Uni** ne fournit pas d'aide à l'Azerbaïdjan par son Ministère du développement international (DFID), mais il met à disposition des subventions réduites, surtout dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratisation, de la liberté des médias, des élections et de l'assistance humanitaire. Le budget annuel à ces effets ne dépasse pas 250 000 d'euros.

La Grèce fournit une aide annuelle d'environ 100 000 d'euros à l'Azerbaïdjan par son programme bilatéral. Ceci est dépensé en mesures humanitaires et en matière de santé.

Sous la nouvelle politique européenne de voisinage, l'Azerbaïdjan est maintenant aussi éligible pour des **prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI)**.

Autre bailleurs de fonds, y compris les IFI

La stratégie d'aide par pays de la **Banque mondiale** pour 2006-2008 est actuellement en cours de préparation. En 2005, la Banque mondiale a attribué 100 millions US\$ à l'Azerbaïdjan, avec un engagement total sur des projets actifs de 421 millions US\$. Les principales priorités actuelles de l'assistance de la Banque mondiale à l'Azerbaïdjan sont d'aider le pays à gérer efficacement la manne du boom pétrolier pour maintenir la stabilité macroéconomique, pour éviter le «syndrome hollandais» et pour faciliter la croissance non pétrolière, l'emploi et les dépenses en faveur des démunis. D'autres priorités comprennent la création de plus grandes opportunités d'emploi en améliorant l'environnement des affaires et l'accès aux services financiers, la construction d'infrastructure et l'amélioration de l'accès aux services de l'État.

L'Azerbaïdjan est également un important bénéficiaire de **l'assistance technique américaine (USAID)**. Pour l'exercice 2006, USAID a prévu des fonds pour 35 millions US\$. Quatre priorités principales existent pour le financement USAID: *la croissance économique (35% des financements)*, particulièrement au travers de l'amélioration de la supervision bancaire; une plus grande transparence et une efficacité de la gestion de trésorerie et financière; la réforme de la régulation du secteur énergétique; et le renforcement de capacités dans la préparation de budgets d'investissement. *Démocratie et droits de l'homme (21% des financements)* surtout au travers du soutien pour la démocratie et la décentralisation du gouvernement local; la promotion et le soutien à des élections libres et justes; le renforcement de partis politiques démocratiques; le renforcement de la société civile; l'établissement et la protection de la liberté des médias et de la liberté de l'information; la promotion et le soutien à des réformes anti-corruption. *Questions sociales et humanitaires (25% des financements)* et un *Programme de formation et de petites subventions (19% des financements)*

La **Banque asiatique de développement (BAD)** fonctionne sur la base de son programme par pays 2005-2006, qui établit des priorités dans les secteurs de l'éducation, de l'énergie, du développement rural et des moyens de transport. Pour 2006, des projets (prêts) dans les domaines de protection contre les crues, de l'alimentation en eau de la ville et assainissement et de l'amélioration des routes pour un montant total de 104 millions US\$ ont été approuvés.

Au 31 décembre 2005, la **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)** avait signé 30 contrats avec l'Azerbaïdjan, totalisant 686 millions € et recouvrant une large gamme de domaines. Son approche stratégique est de soutenir la diversification économique visant à la réduction de la pauvreté. Ses activités

futures se concentreront principalement sur le développement du secteur privé, y compris l'amélioration du climat d'investissement par un dialogue politique soutenu avec les autorités. La stratégie par pays de la BERD, qui a été approuvée en mars 2005, souligne les priorités stratégiques suivantes: le développement du secteur non pétrolier et la diversification économique régionale; le renforcement de la compétitivité du secteur bancaire, tout en utilisant en même temps le secteur comme intermédiaire pour soutenir les micro, petites, et moyennes entreprises; l'amélioration de l'infrastructure publique - routes, rail, énergie, télécommunications; et poursuivre le développement du secteur des ressources naturelles, avec l'accent mis sur l'environnement, la gestion transparente et l'utilisation efficace des recettes.

Dans son programme pour 2005-2009 le **Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)** focalise ses programmes dans les domaines suivants: gestion efficace et transparente des recettes de l'État issues du pétrole et du pipeline afin que ces recettes contribuent au développement du secteur non pétrolier, à la création d'emplois dans le secteur non pétrolier, à l'investissement privé dans le secteur non pétrolier et à la réforme du système de protection sociale; ainsi qu'à l'amélioration de la protection de l'environnement national et la gestion des ressources naturelles, en combattant le trafic de stupéfiants, en agissant contre les mines et en luttant contre le VIH/SIDA.

La Norvège fournit une aide substantielle dans le secteur humanitaire, en particulier pour apporter son appui aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Le **Conseil de l'Europe, l'OSCE et la Suisse** fournissent également de l'aide à l'Azerbaïdjan.

**«Panoplie de mesures»: Considérations dans le contexte de l'Azerbaïdjan
(document de stratégie par pays – DSP)**

PESC: Des efforts visant à la résolution pacifique du conflit dans le Haut-Karabakh jouent un rôle important dans le contexte de la **politique étrangère et de sécurité commune (PESC)**. L'UE accroît graduellement son engagement dans les efforts internationaux pour trouver une solution pacifique au conflit depuis la nomination (juillet 2003) d'un représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud.

Tant l'héritage soviétique que le conflit prolongé dans le Haut-Karabakh ont laissé l'Azerbaïdjan avec des milliers de **mines antipersonnel terrestres (MAT)**. Personne ne sait avec précision combien de mines terrestres ont été enfouies en Azerbaïdjan. À un moment donné, la Croix Rouge estimait qu'il pourrait y en avoir jusqu'à 50 000, mais ce chiffre est inexact car l'on ne dispose pas de cartes indiquant où ces mines ont été enfouies ou combien pourraient s'y trouver.

Les mines terrestres ont été enfouies au cours de la guerre dans le Haut-Karabakh et sont disposées depuis la frontière iranienne (près de Fizuli) au sud, jusqu'à la frontière de la Géorgie (près de Gazakh) au nord ouest. Il existe aussi quelques mines dans les régions entre Nakhcivan et l'Arménie. La CE a fourni un soutien financier pour traiter le problème des MAT dans le cadre de ses actions de lutte contre les mines (l'action 2005-2007 est en cours d'implantation) et va probablement étendre ses activités dès que le conflit dans le Haut-Karabakh sera résolu.

D'autres problèmes à aborder dans ce contexte sont les **armes légères et de petit calibre** et les **dépôts soviétiques de carburant pour fusées**; ces derniers posant un très sérieux problème pour l'environnement.

Énergie: En tant que producteur et pays transit, l'Azerbaïdjan est devenu un partenaire fondamental de l'UE avec l'objectif de diversifier les fournitures d'énergie de l'Union. Avec cet historique, le soutien pour les questions liées à l'énergie sera l'un des aspects des relations générales de l'UE avec ce pays, ainsi que la stratégie d'assistance communautaire.

Transports: De par sa disposition géographique, l'Azerbaïdjan peut jouer un rôle de plus en plus important dans le cadre des corridors de transit est-ouest et nord-sud. La CE possède un intérêt stratégique à fournir un soutien pour des zones identifiées comme importantes dans ce contexte et pour des mesures prioritaires en accord avec les recommandations du groupe de haut niveau sur l'extension des principaux axes de transport trans-européens vers les pays et régions voisins. La Commission a également adopté en mars 2005 une communication visant à proposer la création d'un espace aérien européen commun élargi aux pays voisins de l'UE à l'horizon 2010. Dans le secteur des **transports** l'Azerbaïdjan a eu une part active durant les conférences ministérielles sur

l'énergie et les transports UE-Mer Noire-Bassin de la mer Caspienne qui se sont tenues à Bakou en novembre 2004 et continue de jouer un rôle actif dans leurs groupes de travail de suivi. L'Azerbaïdjan participe également activement au secrétariat et aux réunions TRACECA et a adopté la stratégie TRACECA et les conclusions des groupes de travail transports de Bakou au cours des conférences ministérielles TRACECA de Bakou qui se sont tenues au fur et à mesure en mai 2006 à Sofia.

Coopération JLS: l'Azerbaïdjan est essentiellement un pays d'origine et de transit pour la traite des êtres humains. Cependant, un élément de preuve accessible suggère que l'Azerbaïdjan pourrait aussi être considéré comme un pays de destination. Un nombre considérable de citoyens azéris, particulièrement des femmes, sont victimes de diverses formes de traite des êtres humains. Le trafic de stupéfiants devient aussi un très sérieux problème. Le Caucase du Sud, stratégiquement situé entre l'Asie et l'Europe, est aujourd'hui un lieu majeur de transit pour les stupéfiants. La corruption, l'instabilité et les conflits séparatistes sont tous cités comme étant à l'origine de l'accroissement de la contrebande dans la région. La coopération de la CE avec l'Azerbaïdjan et le Caucase du Sud sur les questions JLS est dès lors un domaine qui constitue une part importante du plan d'action PEV.

Coopération au développement: l'Azerbaïdjan appartient à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de la Banque mondiale, même si la situation peut changer à moyen terme grâce aux recettes du pétrole et du gaz. Les principes généraux et les politiques de la CE concernant la **coopération au développement** restent donc d'application. Le gouvernement azéri a adopté un programme d'État pour la réduction de la pauvreté et le développement économique (SPPRED) en 2003 et termine actuellement un programme de suivi qui devrait porter sur la période de 2006 à 2015. La nouvelle stratégie d'assistance extérieure pour l'Azerbaïdjan devrait ainsi disposer d'un fort accent sur la réduction de la pauvreté, en particulier aux niveaux des communautés régionale et locale.

Commerce: dans le domaine de la **politique commerciale**, l'UE est un marché import-export pour l'Azerbaïdjan. L'Azerbaïdjan est bénéficiaire du système de préférences généralisées (SPG) de l'UE, mais n'en fait pas un très bon usage, ses exportations vers l'UE restant fortement dominées par les hydrocarbures. La conformité croissante de l'Azerbaïdjan aux exigences de l'OMC et son rapprochement de la réglementation à *l'acquis* de l'UE sur diverses questions commerciales prévues dans l'APC et le plan d'action PEV, devraient aider le pays à accroître et diversifier ses exportations vers l'UE et le reste du monde. À cet effet, améliorer le système de certification et le contrôle des règles d'origine sont d'importantes conditions préalables.

Environnement: en ce qui concerne la protection environnementale, **les menaces environnementales globales et transfrontalières** comme le changement climatique, affectent l'Azerbaïdjan tout comme l'UE. Les deux parties sont engagées à mettre en vigueur le Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Les menaces environnementales transfrontalières comprennent l'utilisation et la protection des eaux partagées, en particulier celles de la mer Caspienne.

La CE fournit actuellement, sur une base régionale, un soutien en ce domaine et envisage des mesures de suivi dans des programmes d'assistance futurs.